

LA PRATIQUE DES ACTIVITÉS

& physiques & sportives

à La Réunion



Résultats de l'enquête régionale sur les pratiques physiques & sportives à La Réunion en 2021

Enquête menée par La Région Réunion
& l'Université de La Réunion dans
le cadre du PO Feder 2014-2020

Sylvain Cubizolles, Fabrice Viale,
Sylvaine Jégo.





Madame Huguette Bello,
Présidente du Conseil Régional de La Réunion

Le sport est un élément moteur des nouvelles ambitions que nous portons notamment pour l'épanouissement de notre jeunesse. Parce que la vie sportive dans chaque territoire et chaque commune, avec ses clubs, ses événements, ses infrastructures sont tout autant des plateformes qui peuvent faciliter un processus d'intégration des jeunes générations. Notre devoir, à nous responsables des politiques publiques, est de leur offrir ce partage de valeurs qui sont celles du sport et de l'idéal olympique, idéal de participation et de dépassement de soi, mais aussi de tolérance.

Notre politique pour une excellence sportive s'appuie donc sur trois axes majeurs : le développement de la pratique sportive pour tous, l'accompagnement de l'accès au haut niveau et la promotion d'un plan de rattrapage des aménagements et équipements sportifs. Nous serons à la hauteur des enjeux.

Notez comme la place du sport organisé, du mouvement sportif associatif, s'est confirmée, s'est amplifiée ces dernières années. La mission que lui assigne la société a pris d'autres dimensions. Sur le plan de l'égalité des chances ou de l'équilibre de vie, il est de plus en plus sollicité.

C'est ce qu'illustre très bien cette étude réalisée en partenariat entre la Région Réunion et l'Université de La Réunion. Le sport n'est plus seulement le sport, il est un fait social qui doit être plus que jamais facteur de lien social. L'enjeu n'est plus celui des seuls sportifs, il concerne à des titres et des degrés divers tous les acteurs de la vie sociale. Il s'agit, parfois, de former de futurs championnes et champions. Mais il s'agit, le plus souvent, d'accompagner nos sportifs et de les aider à être demain des adultes accomplis et riches de la diversité de leurs talents.



Monsieur Frédéric Miranville,
Président de l'Université de La Réunion

Le Projet Feder Sport Réunion 2020, dont est issue l'Enquête régionale sur les pratiques physiques et sportives à La Réunion 2021, illustre les vocations d'excellence et de proximité de l'Université de La Réunion.

Il rappelle que l'Université est l'une des premières forces du territoire en matière de recherche et qu'elle s'appuie sur des technologies de pointe. Il rappelle aussi que cette capacité de recherche territorialisée est l'outil le plus pertinent pour comprendre les transformations sociétales et environnementales de l'île puisqu'elle s'ancre dans son territoire et qu'elle répond aux besoins exprimés par la société civile.

Ainsi, à travers l'information statistique qu'il apporte et les outils de diffusion qu'il met au service du territoire, le Projet Sport Réunion 2020 facilitera une gestion durable de l'activité physique et sportive sur notre île puisqu'il permettra de mieux répondre aux attentes de la majorité des pratiquants, de mieux comprendre les publics sensibles, et d'encourager des initiatives économiques innovantes...

C'est l'ensemble de cette chaîne de valeur, constituée à partir de la recherche scientifique, des acteurs de la société civile et d'autres partenaires, que vient illustrer le Projet Sport Réunion 2020, porté par l'Université de La Réunion.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
I-LES PRATIQUES PHYSIQUES ET SPORTIVES A LA REUNION : PANORAMA GENERAL	5
Chiffres clés.....	5
Une massification de la pratique physique et sportive	6
Une pratique auto-organisée majoritaire.....	6
Une pratique marquée par des différences sociales	7
Une pratique motivée par la santé et le bien-être	8
Une pratique influencée par les parents et les conjoints	9
La non-pratique, ses raisons et les non-pratiquants	9
Une prédominance des activités de marche, de randonnée, de jogging, de vélo, et de musculation.....	11
Un grand nombre de multi-pratiquants.....	12
Une prédominance des familles d'activités de marche, de la forme, et de cycle.....	13
2-PROFIL SOCIO-ECONOMIQUE DES PRATIQUANTS D'ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES ..	15
Des caractéristiques sociales et des disparités de pratique des APS	15
Un moindre engagement des femmes et des 50 ans et plus.....	16
Un engagement marqué par le diplôme et le revenu.....	17
Une fréquence de pratique indifférenciée selon le sexe, mais marquée par l'âge	18
Une pratique intensive influencée par le diplôme et le revenu.....	18
Des formes de pratiques organisées différentes selon le sexe et l'âge.....	18
Des formes de pratiques organisées investies par les diplômes au-dessus du bac et les hauts revenus	20
Des formes de pratiques organisées conditionnées par l'appartenance à la microrégion	21
Des choix d'APS marqués par le sexe, l'âge et le diplôme.....	21
Des motivations à pratiquer une APS différentes selon l'âge et le sexe.....	23
3-PRÉSENTATION DES UNIVERS D'ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES	25
Univers et familles d'activités, activités et territoires	25
A. L'univers marche/balade, course et athlétisme.....	28
B. L'univers des activités de la forme et de la gymnastique, danse	32
C. L'univers des sports de cycle, sports urbains, sports motorisés.....	36
D. L'univers des activités aquatiques et nautiques	40
E. L'univers des sports de raquette, de précision ou de cible	44
F. L'univers des sports collectifs.....	48
ÉLÉMENTS DE MÉTHODOLOGIE	51
A. Contexte de l'enquête	51
B. Problématique et questionnement.....	52
C. Collecte par téléphone et échantillon aléatoire stratifié	54
D. Organisation de l'enquête et taux de réponse	54
E. Pondération et redressement.....	55
REMERCIEMENTS	56
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	56
CITER CETTE ENQUÊTE	56
AUTRES RESSOURCES	56



INTRODUCTION

Répliquer l'Enquête nationale sur la pratique physique et sportive à La Réunion était un souhait récurrent des acteurs locaux (Conseil régional, Conseil général, DRAJES¹, Agence régionale de santé, Comité régional olympique et sportif) et de France métropolitaine (INJEP², CESE³). Dans le cadre du programme Feder⁴ 2014-2020, l'Université de La Réunion a déposé le projet Sport Réunion 2020 pour que soit financée l'Enquête régionale sur la pratique physique et sportive à La Réunion 2021. L'objectif de cette enquête était de rattraper l'information statistique sur l'activité physique et sportive à La Réunion et de cerner la spécificité de ce territoire pour lequel, en raison de son histoire, de sa géographie, de sa démographie et de ses cultures, se référer aux résultats de l'enquête nationale n'était pas possible.

Cette enquête régionale menée par l'Université de La Réunion, avec l'appui de l'INJEP et de l'INSEE⁵ La Réunion-Mayotte, est passée par toutes les étapes d'accréditation du Conseil national de l'information statistique (CNIS). Elle est parue au Journal officiel de La République du 18 juin 2021 et a obtenu le numéro de visa 2021X081AU.

Les objectifs de cette enquête régionale sont les mêmes que ceux de l'enquête nationale. Elle vise à établir une mesure structurelle de l'activité physique et sportive pour La Réunion et à la documenter : identifier et quantifier les activités physiques et sportives, estimer le taux de pratique hors fédération, décrire les manières de pratiquer et les motivations à la pratique, cerner les nouvelles tendances de pratiques et les freins à la pratique, mieux connaître les publics qui s'adonnent aux activités physiques et sportives ou ceux qui en sont exclus.

Pour que les résultats de l'enquête régionale soient comparables avec ceux de l'enquête nationale, l'enquête régionale a repris, autant qu'il se pouvait, la méthodologie de l'enquête nationale : même questionnaire, même répertoire d'échantillonnage Fidéli, même tranche d'âge interrogée de 15 ans et plus. Toutefois l'enquête se base sur un échantillon de 5 200 personnes équiréparties dans les quatre microrégions de l'île, ce qui permet de publier des données robustes pour chacune de ces microrégions. Le sondage s'est déroulé du mois de septembre au mois de décembre 2021 et 2010 personnes ont accepté de répondre au questionnaire par téléphone, ces entretiens étant menés en créole ou en français.

Ces résultats permettront aux décideurs politiques, aux institutions et à la société civile d'avoir une vision claire de la pratique physique et sportive à La Réunion. Ils doivent ainsi aider à mieux comprendre les attentes de la majorité des pratiquants, et contribuer à transformer l'offre d'activité physique et sportive du territoire pour encourager la pratique d'un sport pour tous et tout au long de la vie. Ils doivent aussi participer à préparer La Réunion de demain : la pratique des activités physiques et sportives permet de répondre à certaines questions environnementales et sociétales du nouveau millénaire en redéfinissant, par exemple, nos modes de déplacement urbain, nos modes de consommation, nos modes d'utilisation de la nature.

Dans ce rapport, par souci de concision, la locution « activité physique et sportive » est condensée par le sigle APS, et le terme « pratiquants » recouvre la totalité de l'expression « pratiquants déclarés d'une APS ». Enfin, si le lecteur doute de la compréhension des chiffres, qu'il se reporte aux guides de lecture des tableaux et graphiques.

¹ Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports.

² Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire.

³ Conseil économique, social et environnemental.

⁴ Fonds européen de développement régional.

⁵ Institut national de la statistique et des études économiques.





1

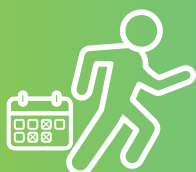
Les pratiques physiques & sportives à La Réunion : panorama général



81%

TAUX DE PRATIQUE GÉNÉRAL

Parmi ces pratiquants



73%

PRATIQUENT PLUS D'UNE FOIS PAR SEMAINE



53%

PRATIQUENT DE LA MARCHÉ / BALADE



23%

SONT AFFILIÉS À UNE STRUCTURE SPORTIVE



11%

SONT TITULAIRES D'UNE LICENCE SPORTIVE

UNE MASSIFICATION DE LA PRATIQUE PHYSIQUE ET SPORTIVE

L'enquête régionale sur les pratiques physiques et sportives enregistre une large diffusion de l'activité physique et sportive à La Réunion.

En effet, près de 81% des personnes de 15 ans et plus, résidant sur l'île, qui ont répondu au sondage, ont déclaré avoir pratiqué (hors éducation physique et scolaire) une activité physique et sportive (APS) au moins une fois au cours des douze derniers mois précédant l'enquête, ce qui représente plus de 535 000 individus (TABLEAU I). Ce taux comptabilise également les personnes déclarant avoir pratiqué une APS uniquement pendant leurs vacances (5%).

Cet engouement pour l'activité physique et sportive se traduit par des régularités de pratique différentes. Chez les pratiquants déclarés, 73% disent faire une APS plus d'une fois par semaine (pratique intensive), 10 % une fois par semaine (pratique régulière), et 17% moins d'une fois par semaine (pratique occasionnelle).

UNE PRATIQUE AUTO-ORGANISÉE MAJORITAIRE

Par ailleurs, 77% des pratiquants déclarés indiquent faire leur APS hors de toute structure sportive que celle-ci soit de type public comme une association ou de type privé comme un club à caractère commercial, ce qui signifie que la majorité des pratiquants sont auto-organisés.

Cette faible affiliation se retrouve quelle que soit la régularité de pratique. Ainsi, seulement 27% des pratiquants intensifs, 24% des pratiquants réguliers, et 12 % des pratiquants non-intensifs déclarent faire une activité dans une structure sportive.

De même, seulement 26% des pratiquants⁶ déclarent avoir été encadrés par un moniteur, un professeur, un éducateur ou un animateur au cours des douze derniers mois.

Tableau I : Les différents niveaux de la pratique physique et sportive

	En % de pratiquants	En nombre d'individus
Pratiquants intensifs d'une ou plusieurs APS¹ Dont pratiquants en structure sportive ⁴	73 %⁵ 27 % ⁶	393 173
Pratiquants réguliers d'une ou plusieurs APS² Dont pratiquants en structure sportive	10 % 24 %	55 755
Pratiquants réguliers d'une ou plusieurs APS non intensifs³ Dont pratiquants en structure sportive	6% 12%	31 731
Pratiquants ayant fait une APS exclusivement durant leurs vacances Dont pratiquants en structure sportive	7% 2%	35 650
Pratiquants dont la fréquence de pratique est indéterminée	4%	19 165
Personnes ayant pratiqué une APS au moins une fois dans l'année Pourcentage des pratiquants en structure sportive	81 % 23%	535 474 124 702

Source : Enquête régionale sur les pratiques physiques et sportives à La Réunion 2021, Conseil Régional/Université de La Réunion. Champ : individus âgés de 15 ans et plus résidant à La Réunion. (1) Plus d'une fois par semaine ; (2) Une fois par semaine ; (3) Moins d'une fois par semaine ; (4) Club ou association dans le domaine public ou privé. Guide de lecture : (5) 73% des pratiquants déclarés font une APS de manière intensive, soit une représentativité de 393 173 individus ; (6) Parmi ces pratiquants intensifs, 27% disent être affiliés à une structure sportive publique ou privée.

⁶ Hors marche utilitaire. La marche utilitaire est définie comme il suit : tout déplacement domicile-travail, domicile-école ou lieu d'études ou bien déplacement professionnel.



Enfin, 11% seulement des pratiquants déclarés disent être titulaires d'une licence sportive, ce qui représente un peu plus de 57 000 personnes de 15 ans et plus. Ces « licenciés » sont généralement inscrits dans un club affilié à une fédération sportive agréée et, quelquefois, possèdent une ou plusieurs licences (ces licences pouvant prendre la forme d'autres titres de participation à l'occasion d'adhésions ponctuelles ou temporaires). Notons que la majorité de ces licenciés sont des hommes (72%).

UNE PRATIQUE MARQUÉE PAR DES DIFFÉRENCES SOCIALES

Tableau 2 : Niveau d'engagement selon le profil social (en %)

Profil social	Déclaration de pratique	Pratique intensive	Association ou structure privée	Pratique encadrée*
SEXE				
Femme	76 ¹	73 ²	23 ³	30 ⁴
Homme	86	74	23	23
ÂGE				
De 15 à 29 ans	83	79	31	39
De 30 à 49 ans	86	65	25	29
50 ans et plus	76	78	18	17
DIPLÔME				
Sans diplôme	70	79	8	12
Diplôme inférieur au bac	79	75	20	24
Niveau bac et plus	89	70	33	35
REVENU MENSUEL DU FOYER				
Moins de 1 500 €	77	83	16	20
Entre 1 500 et 2 710 €	76	72	17	19
Entre 2 710 et 4 160 €	84	73	24	28
4 160 € et plus	89	73	37	35
CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE				
Agriculteurs exploitants**	58	61	9	23
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise**	79	71	21	27
Cadres et professions intellectuelles supérieures	96	61	56	49
Professions intermédiaires	89	64	31	30
Employés	80	75	18	26
Ouvriers	88	68	11	16
Retraités	75	86	22	18
Autres inactifs	77	77	23	29
MICRORÉGION				
Nord	81	75	28	30
Est	82	68	21	20
Sud	79	76	21	26
Ouest	82	71	23	27

*Hors marche utilitaire. **Effectifs faibles dans l'échantillon. Guide de lecture : (1) Dans l'enquête, 76% des femmes déclarent pratiquer une APS. (2) Parmi ces pratiquantes déclarées, 73% ont une pratique intensive, (3) 23% ont une pratique en structure sportive, et (4) 30% ont une pratique encadrée.

Les caractéristiques sociales telles que l'âge, le sexe, le diplôme, la catégorie socioprofessionnelle et le revenu du ménage influencent l'engagement dans la pratique d'une APS, mais aussi les modalités de pratiques (TABLEAU 2).

Les 15-29 ans sont ainsi les plus nombreux (83%) à avoir déclaré pratiquer une APS. Parmi eux, 79% déclarent faire une APS de manière intensive, 31% sont affiliés à une structure sportive, et 39%⁷ pratiquent à l'aide d'un encadrement.

En comparaison, 76% des 50 ans et plus déclarent pratiquer une APS. Parmi eux, 78% indiquent pratiquer de manière intensive, mais seulement 18% sont affiliés à une structure sportive et 17%⁸ pratiquent avec un encadrement.

L'appartenance de sexe conditionne aussi l'engagement dans la pratique d'une APS. Il existe ainsi une différence de 10 points entre le taux de pratique déclaré des hommes (86%) et celui des femmes (76%).

Mais cet écart se réduit quand on observe la fréquence de pratique ou l'affiliation à une structure sportive. Ainsi,

chez les pratiquants déclarés, 74% des hommes et 73% de femmes disent pratiquer de manière intensive. De même, 23% d'hommes et 23% des femmes déclarent être affiliés à une structure sportive. En revanche, les femmes sont plus nombreuses (30%) que les hommes (23%) à solliciter un encadrement pour faire leur activité.

L'enquête montre aussi que les plus diplômés, les catégories sociales et les revenus les plus élevés ont déclaré les plus hauts taux de pratique d'APS. En effet, 89% des diplômés de niveau bac et plus, 96% des cadres et professions intellectuelles supérieures et 89% des foyers au revenu au-dessus de 4 160 € ont déclaré au moins une APS au cours des douze derniers mois. De même, ces groupes sont les plus affiliés à une structure sportive et pratiquent le plus avec un encadrement.

Par ailleurs, la microrégion d'appartenance joue sur la manière de pratiquer une APS. Ainsi, 28% des pratiquants déclarés de la microrégion nord disent être affiliés à une structure sportive, et 30% disent avoir recours à un encadrement.

UNE PRATIQUE MOTIVÉE PAR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

Les raisons qui poussent les individus à pratiquer une APS peuvent être réparties en cinq catégories : santé/bien-être, convivialité, contact avec la nature, effort physique, dépassement de soi (TABLEAU 3).

La première catégorie est la plus recherchée, les motivations de santé (76%) et de bien-être (73%) sont les plus citées par les pratiquants déclarés. Viennent ensuite le plaisir et l'amusement (65%), l'entretien physique (60%), et le contact avec la nature (59%).

À l'inverse, les raisons les moins citées sont l'aventure (31%), la compétition (9%) et le risque (6%), ce qui prend à revers l'idée que ces motivations sont partagées par un grand nombre de pratiquants, et qu'elles jouent un rôle important dans l'attractivité des APS.



Guide de lecture : (I) Sur une échelle de 0 « Non, pas du tout » à 5 « Oui, tout à fait », 76% des pratiquants déclarés disent faire une APS pour entretenir leur santé (ils ont attribué la note de 5).

⁷Hors marche utilitaire.

⁸Hors marche utilitaire.

Tableau 3 : Les motivations des pratiquants (en %)

Motivations des pratiquants	En % des pratiquants
SANTÉ, BIEN-ÊTRE	
La santé	76 ^I
Être bien dans sa peau, évacuer le stress	73
L'entretien physique	60
CONVIVIALITÉ ET...	
Le plaisir, l'amusement	65
La rencontre avec les autres, être avec vos proches	40
LE CONTACT AVEC LA NATURE	
Le contact avec la nature	59
EFFORT PHYSIQUE	
La dépense physique	47
L'amélioration de l'apparence physique	41
L'amélioration des performances personnelles	39
DÉPASSEMENT DE SOI	
L'aventure	31
La compétition	9
Le risque	6
RIEN EN PARTICULIER MAIS IL FAUT AVOIR UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE	
AUTRES MOTIFS	
	10

UNE PRATIQUE INFLUENCÉE PAR LES PARENTS ET LES CONJOINTS

Il est intéressant d'examiner la pratique ou la non-pratique déclarée d'une APS au regard de la pratique ou de la non-pratique des parents des personnes ayant répondu à l'enquête (TABLEAU 4).

D'une manière générale, si 81% des personnes interrogées ont déclaré que leur mère était « peu ou pas sportive », cette proportion est plus élevée chez les non-pratiquants (87%) que chez les pratiquants (80%). De même, si 66% des personnes interrogées ont déclaré que leur père était « peu ou pas sportif », cette proportion est plus élevée chez les non-pratiquants (72%) que chez les pratiquants (64%).

Cet écart tend à faire penser que la non-pratique d'une APS des parents diminue les chances de pratique d'une APS. Cependant, au regard de la proportion importante de non-pratique des parents chez les pratiquants, il semble que l'engagement dans une APS ne soit pas exclusivement lié aux parents, même si dans certains cas ceux-ci jouent un rôle majeur.

En ce qui concerne l'influence du conjoint sur la pratique d'une APS, il semble que les non-pratiquants soient plus nombreux (68%) à être en couple avec un conjoint « peu ou pas sportif » que les pratiquants (49%).

Tableau 4 : Pratique d'une APS des parents et conjoints des pratiquants et des non-pratiquants (en %)

	Pratiquants	Non-pratiquants
MÈRE		
pas sportive	62 ¹	73 ²
peu sportive	18	14
assez et très sportive	20	13
PÈRE		
pas sportif	48	62
peu sportif	16	10
assez et très sportif	36	28
CONJOINT		
pas sportif	24	47
peu sportif	24	21
assez et très sportif	52	32

Guide de lecture : (1) 62% des pratiquants déclarés ont une mère qui n'est pas sportive. (2) 73% des non-pratiquants ont une mère qui n'est pas sportive.

LA NON-PRATIQUE, SES RAISONS ET LES NON-PRATIQUANTS

Les individus qui ne déclarent pas d'APS au cours des douze derniers mois précédant l'enquête sont, pour une part importante, des femmes (66%), des personnes âgées de plus de 50 ans (53%), et des inactifs (41%) (TABLEAU 5). Ce sont aussi des personnes n'ayant pas le bac ou ayant un diplôme inférieur au bac (77%), et des personnes

qui appartiennent à un ménage où le revenu est inférieur à 2710 € (67%). Pour plus d'un tiers d'entre eux, ils résident dans la microrégion sud (39%). Enfin, notons que, même avec un effectif plus faible, les agriculteurs ont une part de non-pratiquants plus élevée que les autres catégories socioprofessionnelles (TABLEAU 2).

Tableau 5 : Signalétique des non-pratiquants d'activité physique et sportive (en %)

Profil social	Profil des non-pratiquants
Sexe	
Femme	66 ¹
Homme	34
Âge	
De 15 à 29 ans	22
De 30 à 49 ans	25
50 ans et plus	53
Diplôme	
Sans diplôme	32
Diplôme inférieur au bac	45
Niveau bac et plus	23
Revenu mensuel du foyer	
Moins de 1 500 €	28
Entre 1 500 et 2 710 €	39
Entre 2 710 et 4 160 €	20
4 160 € et plus	13
Catégorie socioprofessionnelle	
Agriculteurs exploitants**	2
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise**	3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1
Professions intermédiaires	7
Employés	20
Ouvriers	8
Retraités	18
Autres inactifs	41
Microrégion	
Nord	26
Est	13
Sud	39
Ouest	22

**Effectifs faibles dans l'échantillon. Guide de lecture : (1) 66% des non-pratiquants sont des femmes.

Dans l'enquête, les raisons qu'invoquent les non-pratiquants à ne pas faire d'APS sont d'abord le manque de temps (38%), les problèmes de santé (30%) (TABLEAU 6). Viennent ensuite l'absence de motivation (27%), la pénibilité de son métier (25%), et l'absence d'un proche ou d'une connaissance pour pratiquer (24%).

On constate que l'offre proposée par les clubs et les associations (14%) n'est pas citée comme un frein majeur à la pratique d'une APS. Néanmoins, 20% des non-pratiquants indiquent que le coût à la pratique d'une APS est trop élevé.

Tableau 6 : Raisons de la non-pratique (en %)

Raisons de la non-pratique	En %
Vous manquez de temps	38 ⁽¹⁾
Vous avez des problèmes de santé	30
Vous n'arrivez pas à vous y mettre	27
Votre métier est ou a été physiquement dur	25
Vous ne connaissez personne avec qui pratiquer	24
Vous n'aimez pas le sport	21
Vous avez des contraintes professionnelles ou scolaires	20
Cela coûte trop cher	20
Vous en faites déjà suffisamment (uniquement ceux qui pratiquent un peu au moins une APS)	19
Vous avez des contraintes familiales	19
Les lieux pour pratiquer sont trop éloignés	18
Pour d'autres raisons	17
Les lieux pour pratiquer ne sont pas adaptés	14
Ce que proposent les clubs et associations ne vous convient pas	14
Le regard des autres est difficile à supporter	13
Vous préférez d'autres activités	11
Vous avez eu une mauvaise expérience dans le passé	10
Vous avez des difficultés à être accepté(e) par les autres	7

Guide de lecture : (1) Sur une échelle de 0 « Non, pas du tout » à 5 « Oui, tout à fait », 38% des non-pratiquants déclarent ne pas faire d'activité physique et sportive par manque de temps (ils ont attribué la note de 5).

UNE PRÉDOMINANCE DES ACTIVITÉS DE MARCHE, DE RANDONNÉE, DE JOGGING, DE VÉLO, ET DE MUSCULATION

L'enquête régionale a recueilli 171 types d'APS. Parmi celles-ci, 20 activités recueillent plus de 3% de déclaration de pratique et se prêtent donc à une analyse statistique. Elles constituent, dans le compte rendu de l'enquête, le « Top 20 » des activités déclarées (GRAPHIQUE 1).

En tête de ce Top 20 se trouvent la marche/balade (53% de pratique déclarée), la randonnée pédestre (29%), le vélo/cyclisme (15%), le jogging/footing/course à pied/running (13%), et la musculation (13%).

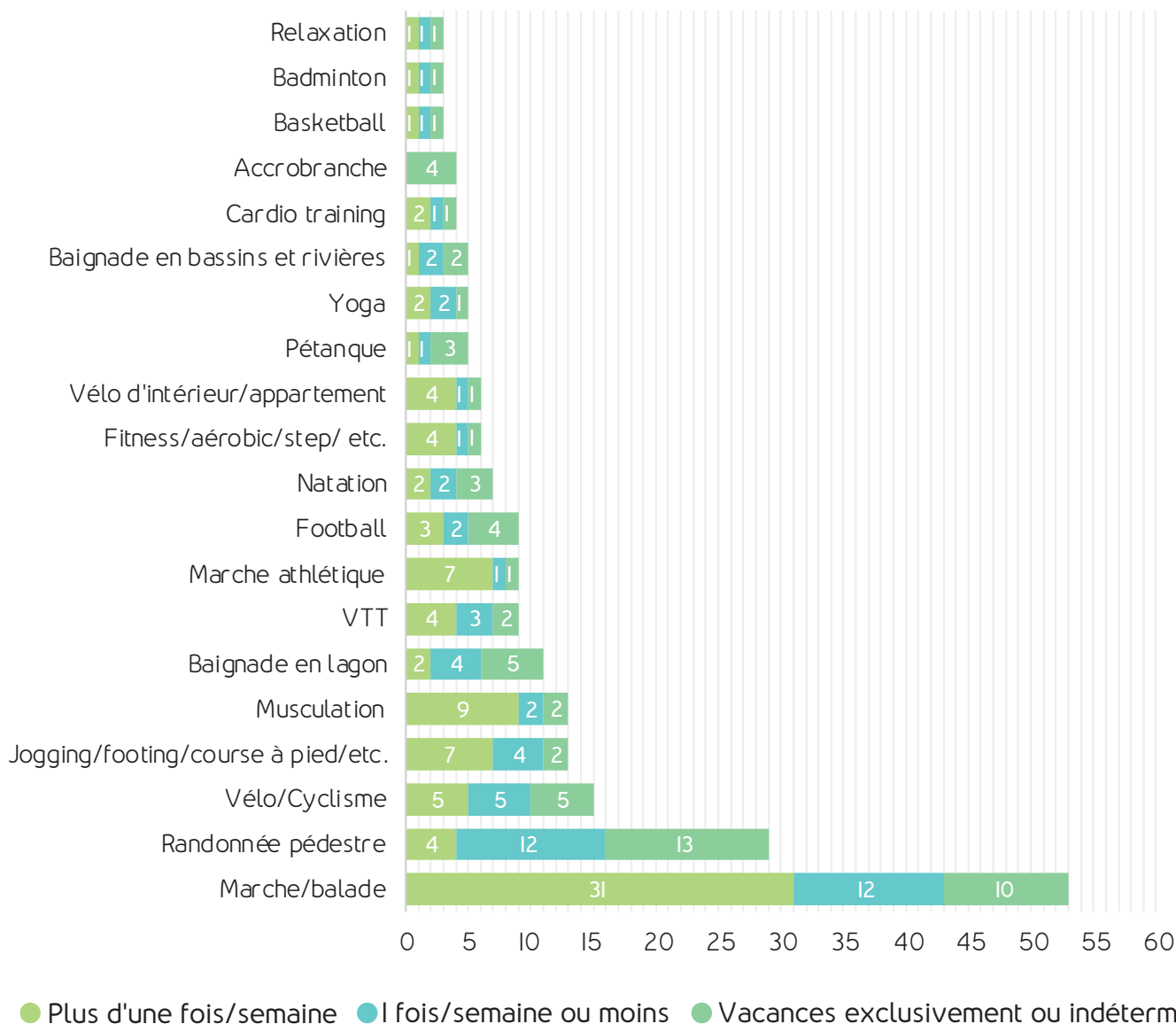
C'est la première fois qu'une enquête comptabilise le nombre de marcheurs/baladeurs et le nombre de randonneurs à La Réunion, or ces APS représentent respectivement plus 280 000 et 155 000 pratiquants de 15 ans et plus, et sont aujourd'hui les activités majoritaires sur l'île. Soulignons que la marche/balade est une activité du quotidien, 31% de ses pratiquants déclarent marcher ou se balader plus d'une fois par semaine.

Soulignons aussi que dans ce classement du Top 20, la baignade en lagon (11%) est la première activité aquatique, mais qu'elle se range en sixième position, et qu'un pratiquant sur deux déclare se baigner uniquement pendant les vacances.

Le football est le premier sport collectif déclaré (9%) et occupe la neuvième position. Un peu plus d'un tiers de ses pratiquants disent y jouer exclusivement pendant les vacances.

Notons enfin que les activités de la forme et du bien-être sont nombreuses (6 sur 20) parmi les APS les plus déclarées, la musculation (13%) se classant en cinquième position, et son univers d'activités étant le deuxième le plus important en nombre de pratiquants déclarés, après celui des marches et des courses (voir Chapitre 3 -Présentation des univers d'activités physiques et sportives).

Graphique 1 : Les APS les plus déclarées en 2021, selon la fréquence de pratique (en%)



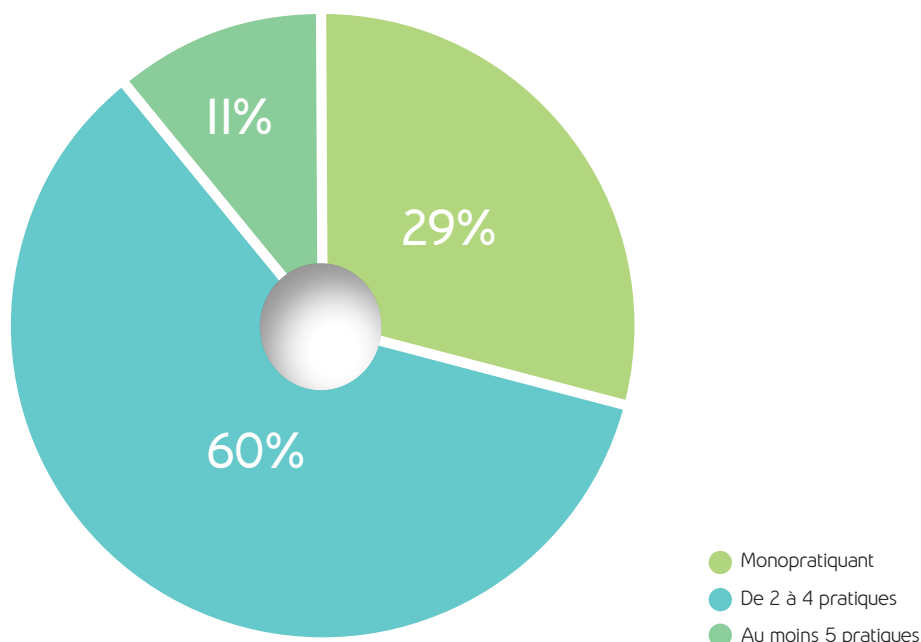
Guide de lecture : Sur l'ensemble des APS recensées, 20 activités ont été citées par plus de 3% de la population des pratiquants. Sont aussi représentées la pratique exclusive en vacances, la pratique régulière et non intensive (une fois par semaine ou moins) et la pratique intensive (plus d'une fois par semaine). 53% des pratiquants d'APS font de la marche/balade, dont 31% déclarent faire cette activité plus d'une fois par semaine.

UN GRAND NOMBRE DE MULTI-PRATIQUANTS

Les 171 APS recueillies par l'enquête régionale soulignent une grande diversité d'activités sur l'île. En moyenne, chaque pratiquant a déclaré trois APS, le plus grand nombre d'APS déclaré pour un individu étant seize.

Dans l'ensemble, la majorité des pratiquants (71%) déclare au moins deux APS, la multi-pratique est donc largement répandue, même si seulement 11% des pratiquants déclarent plus de quatre activités (GRAPHIQUE 2). Notons aussi que la monopratique reste importante, 29% des pratiquants ne déclarant qu'une APS.

Graphique 2 : Niveau de la multipratique



Guide de lecture : Parmi les personnes ayant déclaré une APS, 29% sont des monopratiquants

UNE PRÉDOMINANCE DES FAMILLES D'ACTIVITÉS DE MARCHÉ, DE LA FORME, ET DE CYCLE

Afin de réduire l'éparpillement dû aux 171 APS déclarées, l'enquête régionale les a regroupées par « familles d'activités », puis par « univers d'activités ». Ce classement présente un autre panorama des APS pratiquées à La Réunion, certaines familles d'activités comme les arts martiaux et les sports de combat apparaissant alors au-dessus du seuil de 3% de déclaration (TABLEAU 7).

D'une manière générale, la hiérarchie des familles d'activités obtenue est cohérente avec les taux de déclaration des APS observés au niveau des types d'activités. Elle traduit, en particulier, un engouement fort pour les APS de nature et d'entretien physique.

Ainsi, les trois premières familles : marche (63%), randonnée (30%) et activités de la forme, fitness, gymnastique (29%), regroupent soit les APS majoritairement déclarées (marche/balade et randonnée pédestre), soit les APS les plus nombreuses dans le Top 20 des APS déclarées (musculature, fitness, vélo d'intérieur/ d'appartement, yoga, cardio training, relaxation).

Apparaissent aussi, dans ce classement, des familles d'activités qui reflètent la diversité des APS présentes sur l'île comme la famille des sports de raquette (7%), celle de l'alpinisme escalade (6%), celle des danses et des activités artistiques, et cirque (6%), celle des activités de moto et automobile (5%), celle de chasse et pêche (4%), celle des arts martiaux et sports de combat (4%).



Tableau 7 : Les familles d'activités et activités les plus déclarées à La Réunion en 2021 (en %)

Familles d'activités et détail des trois activités les plus citées	En %	En nombre d'individus
Marche (Marche/balade, Marche athlétique, etc.)	63 ¹	337 991
Randonnée (Randonnée pédestre, Randonnée adaptée, Longe côte, etc.)	30	160 936
Activités de la forme, fitness, gymnastiques 1 (Musclation, Fitness, Vélo d'intérieur, etc.)	29	157 356
Cyclisme, vélo (Vélo/cyclisme, VTT, Vélo électrique, etc.)	25	134 104
Natation (Baignade en lagon, Natation, Baignade en bassins et rivières, etc.)	18	93 623
Jogging/footing/course à pied/ running (J/F/CàP/R, APSI, Trail, Course à pied sur route, etc.)	16	85 427
Sports collectifs 1 (Football, Foot de plage, beach soccer, etc.)	9	46 435
Pratiques de forme douce, yoga (Yoga, Relaxation (méditation, sophrologie), Gym douce, etc.)	9	45 728
Raquette (Badminton, Tennis, Tennis de table, etc.)	7	39 812
Alpinisme Escalade (Accrobranche, Escalade en salle, Escalade en plein air, etc.)	6	32 089
Danse et activités artistiques, cirque (Zumba, Danse moderne et contemporaine, Hip hop, etc.)	6	31 329
Pétanque, boules (Pétanque, Autre jeu de boules, etc.)	6	29 635
Activités de la forme, fitness, gymnastiques 2 (Aquagym, Pilate, Tapis roulant, etc.)	5	26 068
Moto, automobile (Karting, Moto, Moto-cross, etc.)	5	24 596
Sport collectif 2 (Basketball)	4	20 230
Chasse et pêche (Pêche, Pêche sportive, Pêche sous-marine, etc.)	4	19 894
Arts martiaux et sports de combat (Boxe thaïlandaise, Boxe anglaise, Boxe française, etc.)	4	18 683

Guide de lecture : (1) 63 % des pratiquants déclarés font une activité physique et sportive appartenant à la famille de la marche.



2

Profil socio-économique des pratiquants d'activités physiques et sportives



DES CARACTÉRISTIQUES SOCIALES ET DES DISPARITÉS DE PRATIQUE DES APS

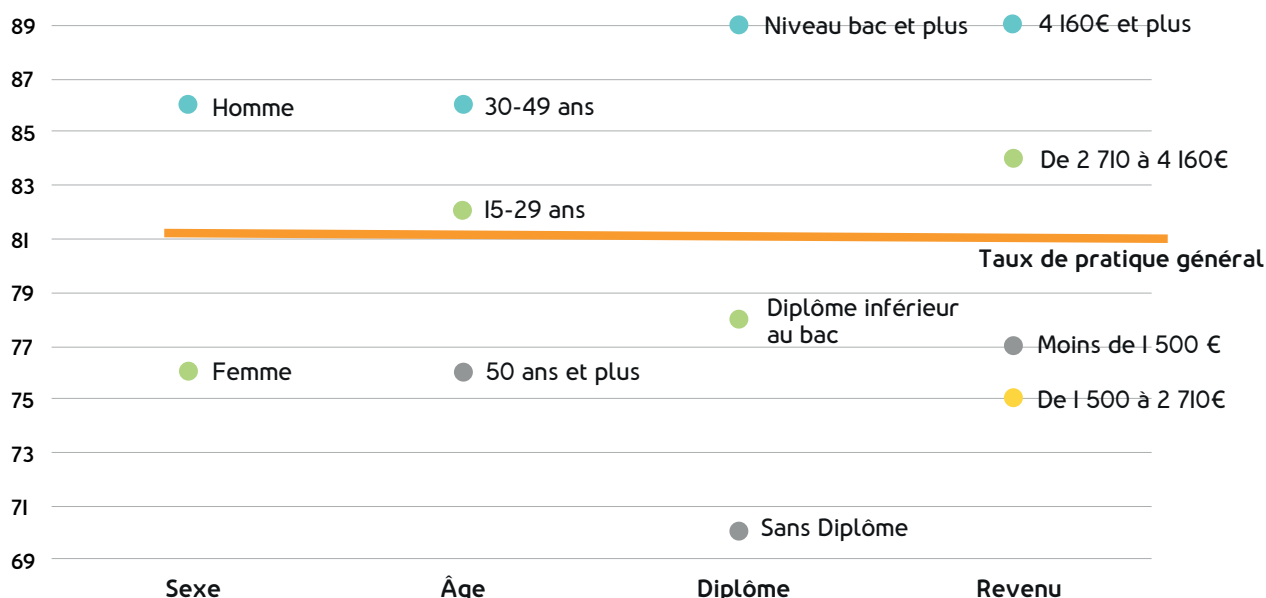
Près de 81% des personnes de 15 ans et plus, résidant à La Réunion, qui ont répondu à l'enquête, ont déclaré avoir pratiqué (hors éducation physique et scolaire) une activité physique et sportive (APS) au moins une fois au cours des douze derniers mois précédant l'enquête.

Si l'on ne tient pas compte de la marche utilitaire⁹, on observe que cet engouement pour l'activité physique et sportive est marqué par l'âge, le sexe, le diplôme, et le revenu du ménage (GRAPHIQUE 3).

Ainsi, en prenant le taux de pratique général (81%) comme référence, on remarque qu'il y a plus de pratiquants déclarés chez les hommes (86%), les 15-29 ans (82%) et les 30-49 ans (86%), les niveaux bac et plus (89%), les ménages au revenu situé entre 2 710 et 4 160 € (84%) et ceux au revenu au-dessus de 4 160 € (89%).

⁹La marche utilitaire est définie comme il suit : tout déplacement domicile-travail, domicile-école ou lieu d'études ou bien déplacement professionnel.

Graphique 3 : Taux* de pratique d'une APS à La Réunion en 2021 selon les caractéristiques socio-démographiques (en %)



Source : Enquête régionale sur les pratiques physiques et sportives à La Réunion 2021, Conseil Régional/Université de La Réunion. Champ : individus âgés de 15 ans et plus résidant à La Réunion. *Hors marche utilitaire. Guide de lecture : 76% des femmes interrogées par l'enquête ont déclaré pratiquer une APS, soit 5 points en-dessous du taux de pratique général déclaré (81%).

UN MOINDRE ENGAGEMENT DES FEMMES ET DES 50 ANS ET PLUS

Dans l'enquête, les femmes sont moins nombreuses que les hommes à déclarer spontanément pratiquer une APS : 62% contre 74% (TABLEAU 8). Cet écart se maintient après qu'a été posée la question de relance, puisque 76% des femmes déclarent après relance une APS pour 86% des hommes, soit une différence de 10 points.

À noter que les femmes de 30-49 ans sont plus nombreuses à déclarer spontanément qu'elles pratiquent une APS (68%) et à déclarer une APS après la question de relance (81%). Chez les hommes, ce sont les 50 ans et plus qui déclarent le moins spontanément faire une APS (66%), contrairement aux 15-29 ans qui sont plus nombreux à indiquer spontanément qu'ils font une APS (81%).

Tableau 8 : Déclaration de pratique d'une APS* selon le sexe et l'âge (en%)

DÉCLARATION D'AU MOINS UNE PRATIQUE D'APS						
	Déclaration spontanée		Après relance avec liste d'activités		En nombre d'individus	
	Fem.	Hom.	Fem.	Hom.	Fem.	Hom.
15-29 ans	61 ¹	81	77 ²	88	61 402	68 161
30-49 ans	68	79	81	90	101 065	80 218
50 ans et +	57	66	71	82	103 295	109 981
Ensemble	62³	74	76	86	265 762	258 361

*Hors marche utilitaire. Guide de lecture : (1) 61% des femmes entre 15 et 29 ans interrogées par l'enquête ont déclaré au moins une APS de manière spontanée. (2) Après une relance en utilisant une liste d'APS, 77% des femmes entre 15 et 29 ans ont déclaré une APS. (3) Parmi l'ensemble des femmes interrogées par l'enquête qui ont déclaré une APS, 62 % ont déclaré leur pratique de manière spontanée.

L'âge marque des différences dans l'engagement dans la pratique des APS, cet engagement diminuant à partir de 50 ans (TABLEAU 9). Ainsi, ce sont les personnes de 30-49 ans qui sont les plus nombreuses à pratiquer (85%), et cela chez les femmes (81%) comme chez les hommes (90%).

En revanche, à partir de 50 ans, ce taux de pratique diminue (76%), cette baisse étant un peu plus marquée chez les femmes de 50 ans et plus (71%) que chez les hommes (82%) de cette même classe d'âge.

Tableau 9 : Déclaration de pratique d'une APS* selon l'âge en 2021

Âge	Déclaration de pratique en %	En nombre d'individus
15-29 ans	82 ⁽¹⁾	129 563
30-49 ans	85	181 283
50 ans et plus	76	213 276

*Hors marche utilitaire. Guide de lecture : (1) 82% des 15-29 ans interrogés par l'enquête déclarent pratiquer une APS.

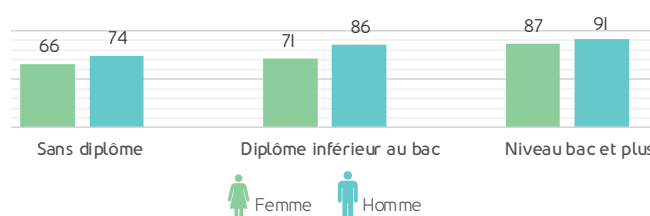
UN ENGAGEMENT MARQUÉ PAR LE DIPLÔME ET LE REVENU

L'enquête observe que les personnes peu ou pas diplômées déclarent des taux de pratique inférieurs à ceux déclarés par les personnes de niveau bac et plus (TABLEAU 10). 70% des sans diplôme et 78% des diplômes inférieurs au bac déclarent une APS quand 89% des personnes de niveau bac et plus se déclarent pratiquants (soit une différence de 19 points avec les sans diplôme).

Par ailleurs, on remarque que, quel que soit le niveau diplôme, le taux de pratique est plus faible chez les femmes que chez les hommes (GRAPHIQUE 4). Cette différence est toutefois plus grande entre les femmes et les hommes sans diplôme (15 points d'écart) qu'entre les femmes et les hommes ayant un niveau bac et plus (4 points d'écart).



Graphique 4 : Taux de pratique d'APS* selon le sexe et le niveau de diplôme (en %)



*Hors marche utilitaire. Guide de lecture : 66% des femmes sans diplôme déclarent pratiquer une APS.

Tableau 10 : Déclaration de pratique d'une APS* selon le niveau de diplôme en 2021

Diplôme	Déclaration de pratique en %	En nombre d'individus
Sans diplôme	70 ⁽¹⁾	94 340
Diplôme inférieur au bac	78	201 014
Niveau bac et plus	89	228 769

*Hors marche utilitaire. Guide de lecture : (1) 70% des sans diplôme interrogés par l'enquête déclarent pratiquer une APS.

Enfin, le taux de pratique déclarée d'une APS varie selon le niveau de revenu du ménage, plus le revenu est élevé plus le taux de pratique déclarée est important (TABLEAU II).

89% des personnes qui vivent dans un ménage où le revenu est au-dessus de 4 160 € déclarent ainsi pratiquer une APS. Ce taux est en revanche plus faible de 12 points (77%) pour les personnes issues d'un ménage où le revenu est moins de 1 500 €.

Tableau II : Déclaration de pratique d'une APS* selon le revenu mensuel du foyer d'appartenance

Revenu mensuel du foyer d'appartenance	Déclaration de pratique en %	En nombre d'individus
Moins de 1 500 €	77 ¹	102 519
Entre 1 500 et 2 710 €	75	129 261
Entre 2 710 et 4 160 €	84	112 061
4 160 € et plus	89	114 102

*Hors marche utilitaire. Guide de lecture : (1)77% des ménages avec un revenu de moins de 1 500 € interrogés par l'enquête déclarent pratiquer une APS.

UNE FRÉQUENCE DE PRATIQUE INDIFFÉRENCIÉE SELON LE SEXE, MAIS MARQUÉE PAR L'ÂGE

D'une manière générale, hors marche utilitaire et pratique exclusivement en vacances, l'enquête observe que la majorité des pratiquants déclarés font une APS de manière intensive. En effet, 79% d'entre eux disent pratiquer plus d'une fois par semaine et, parmi eux, 35% indiquent qu'ils pratiquent plus de trois fois par semaine. Bien que ces fréquences soient importantes, il s'y observe des disparités selon l'âge, le sexe, le niveau de diplôme, et le revenu du ménage (TABLEAU I2).

L'appartenance de sexe toutefois joue peu sur la fréquence de pratique, femmes et hommes ayant des fréquences presque équivalentes. Ainsi, chez les pratiquants déclarés, 91% des femmes et 89% des hommes disent pratiquer une APS au moins une fois par semaine. Et ces proportions restent encore proches quand cette fréquence de pratique augmente. 47% de femmes et 42% d'hommes disent ainsi s'exercer 2 à 3 fois par semaine, et 33% de femmes et 36% d'hommes disent s'exercer plus de 3 fois par semaine.

Tableau I2 : Fréquence de la pratique physique et sportive* selon les caractéristiques sociodémographiques (en %)

Fréquence de pratique par semaine (hors vacances)	Sexe		Âge			Diplôme			Revenu			
	F.	H.	15-29	30-49	50 et +	Sans diplôme	Diplôme inférieur au bac	Bac et +	Moins de 1500€	1500 à moins de 2710€	2710 à moins de 4160€	4160€ et plus
Plus de 3 fois par semaine	33 ¹	36	43	32	31	41	36	31	47	31	35	30
2 à 3 fois par semaine	47	42	41	41	49	47	45	43	38	49	44	47
1 fois par semaine	11	11	10	15	9	7	9	14	7	10	8	14
Moins d'1 fois par semaine	9	11	6	12	11	5	10	12	8	10	13	9

* Hors marche utilitaire et hors pratique exclusivement en vacances. Guide de lecture : (1) Parmi les femmes qui déclarent une APS 33% la pratiquent plus de 3 fois par semaine.

L'âge en revanche fait apparaître des différences dans la fréquence de pratique. Chez les pratiquants déclarés, les 15-29 ans sont ainsi les plus nombreux à pratiquer avec le plus d'intensité. Ils sont 43% à dire s'exercer plus de trois fois par semaine pour respectivement 32% chez les 30-49 ans et 31% chez les 50 ans et plus. Notons que chez ces derniers, 90% des pratiquants déclarés font encore une APS au moins une fois par semaine, ce qui témoigne d'une fréquence de pratique élevée malgré l'avancée en âge.

UNE PRATIQUE INTENSIVE INFLUENCÉE PAR LE DIPLÔME ET LE REVENU

Comme l'âge, le niveau de diplôme influence la fréquence de pratique. Chez les pratiquants déclarés, ce sont les sans diplôme et ceux ayant un diplôme inférieur au bac qui pratiquent le plus à une intensité élevée. Ainsi, 41% des sans diplôme et 36% des diplômes inférieurs au bac disent pratiquer plus de trois fois par semaine, et ils sont respectivement 47% et 45% à dire pratiquer deux à trois fois par semaine.

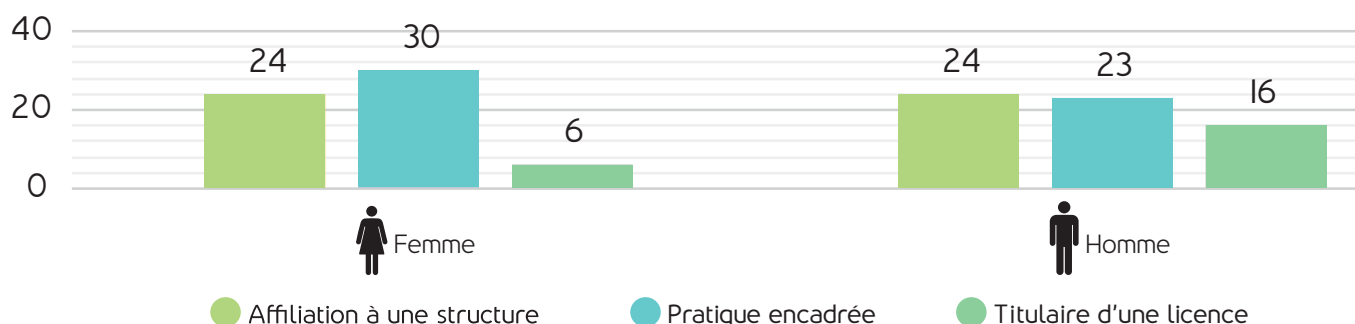
Enfin, le revenu du ménage joue aussi sur la périodicité de la pratique. Chez les pratiquants déclarés, ce sont ceux appartenant à un ménage où le revenu est moins de 1 500 € qui pratiquent le plus à une intensité élevée. Ainsi, 47% de ceux qui appartiennent à des ménages aux revenus en-dessous de 1 500 € disent pratiquer plus de trois fois par semaine, alors qu'ils ne sont que 30% à déclarer cette fréquence de pratique pour les ménages aux revenus au-dessus de 4 160 €.

DES FORMES DE PRATIQUES ORGANISÉES DIFFÉRENTES SELON LE SEXE ET L'ÂGE

Dans l'ensemble, l'enquête observe que, hors marche utilitaire, très peu de pratiquants déclarés sont engagés dans des formes de pratiques organisées. Seulement 24% d'entre eux disent être affiliés à une structure sportive, 26% disent être encadrés, et 11% disent être titulaires d'une licence sportive. Cet engagement est, en outre, marqué par l'âge, le sexe, le niveau de diplôme, et le revenu du ménage, ces caractéristiques sociales faisant apparaître des différences dans les manières de s'investir dans ces formes de pratiques.

Ainsi, si, parmi les pratiquants déclarés, les femmes et les hommes ont le même taux d'affiliation à une structure sportive (24%), les femmes sont plus nombreuses que les hommes à avoir recours à un encadrement (respectivement 30% contre 23%) (GRAPHIQUE 5). En revanche, elles sont moins nombreuses que les hommes à détenir une licence sportive : 6% contre 16%, soit 10 points d'écart.

Graphique 5 : Taux* d'affiliation à une structure, de pratique encadrée, de détention d'une licence selon le sexe (en %)**

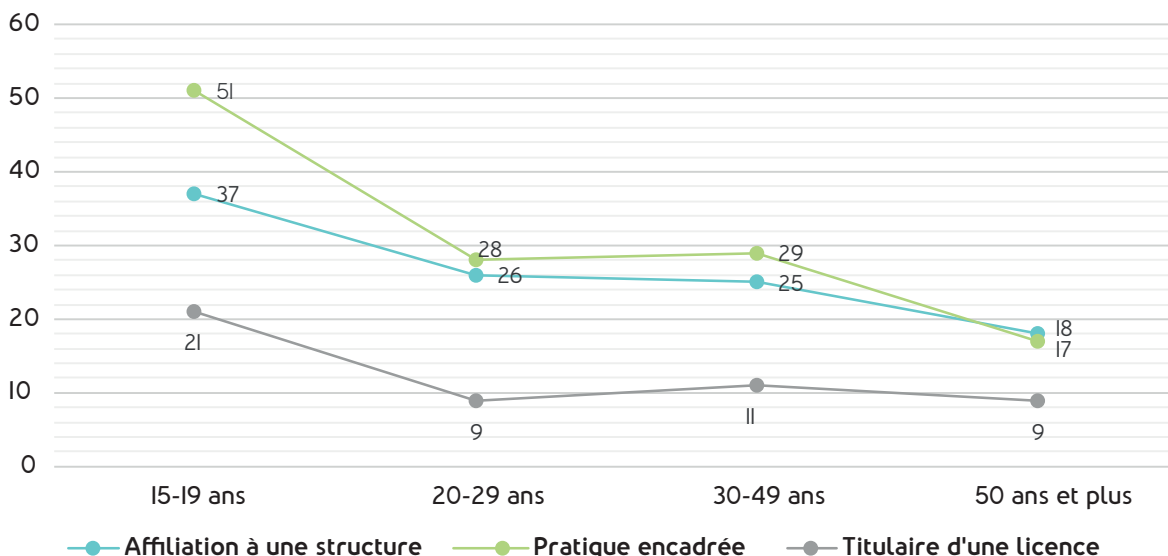


*Hors marche utilitaire. ** Faibles effectifs dans l'échantillon. Guide de lecture : 6% des femmes qui déclarent une APS sont titulaires d'une licence sportive.

D'autre part, chez les pratiquants déclarés, les jeunes sont les plus engagés dans les formes organisées de pratiques (GRAPHIQUE 6). Les pratiquants de 15-29 ans sont ainsi les plus nombreux à être affiliés à une structure sportive (31%), à être encadrés (39%), et à détenir une licence sportive (14%). En affinant cette classe d'âge, on remarque que cette tendance est encore plus forte chez les 15-19 ans dont 37% sont affiliés à une structure sportive, 51% bénéficient d'un encadrement et 21% sont titulaires d'une licence.

En revanche, cette tendance s'affaiblit chez les 20-29 ans et se stabilise chez les 30-49 ans. Elle diminue ensuite chez les pratiquants de 50 ans et plus qui ne sont plus que 18% à déclarer être affiliés à une structure sportive, 17% à pratiquer de manière encadrée, et 9% à être titulaires d'une licence.

Graphique 6 : Part* d'affiliés à une structure sportive, de pratiquants encadrés et de titulaires d'une licence selon l'âge (en %)**



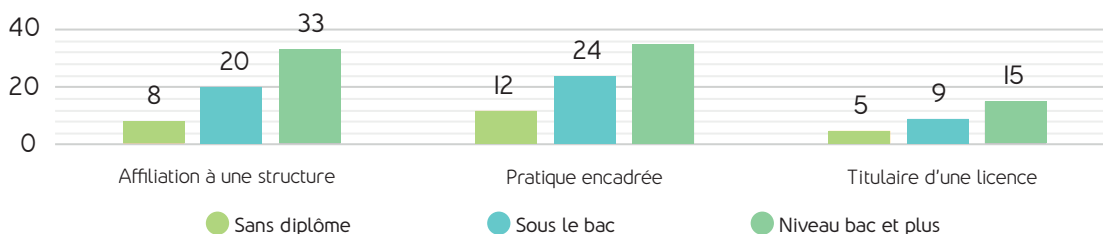
*Hors marche utilitaire. ** Faibles effectifs dans l'échantillon. Guide de lecture : 51% des pratiquants de 15-19 ans déclarent faire une APS de manière encadrée (I102H)

DES FORMES DE PRATIQUES ORGANISÉES INVESTIES PAR LES DIPLÔMÉS AU-DESSUS DU BAC ET LES HAUTS REVENUS

Cet engagement dans la pratique organisée varie aussi selon le niveau de diplôme, les plus diplômés étant, d'une manière générale, les plus présents dans ces formes de pratiques (GRAPHIQUE 7). Parmi les pratiquants déclarés, ceux qui ont un niveau bac et plus sont ainsi les plus

nombreux à être affiliés à une structure sportive (33%), à être encadrés (35%), et à être titulaires d'une licence sportive (15%). À l'inverse, les sans diplôme sont les moins affiliés à une structure (8%), les moins encadrés (12%), et ceux qui déclarent le moins une licence sportive (5%).

Graphique 7 : Taux* d'affiliation en structure et de détention d'une licence selon le niveau de diplôme (en %)**

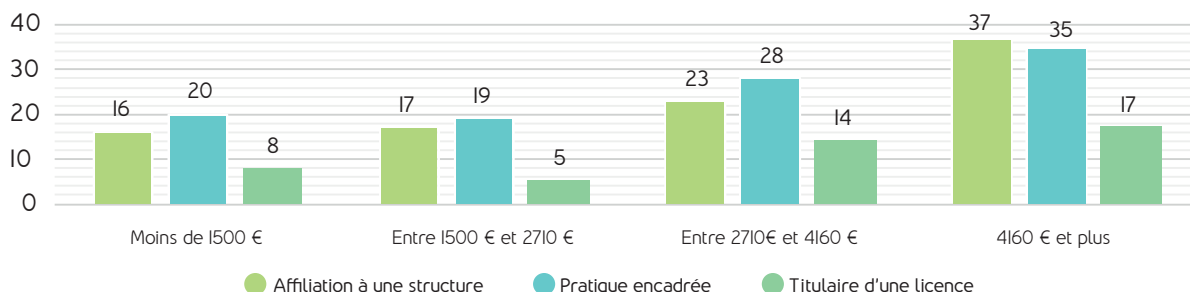


*Hors marche utilitaire. ** Faibles effectifs dans l'échantillon. Guide de lecture : Parmi les pratiquants, 33% des niveau bac et plus déclarent être affiliés à une structure et détenir une licence sportive.

Le revenu du ménage influence également l'engagement dans ces formes de pratiques, les hauts revenus étant les plus représentés dans ces pratiques organisées (GRAPHIQUE 8). Ainsi, chez les pratiquants déclarés, les personnes issues d'un ménage au revenu au-dessus de 4 160 € sont 37% à être affiliées à une structure sportive, 35% à être encadrées, et 17% à détenir une licence, quand elles ne sont que 16% à être affiliées, 20% à être encadrées et 8% à détenir une licence quand le revenu du ménage est en-dessous de 1 500 €.



Graphique 8 : Taux* d'affiliation en structure sportive, de pratique encadrée et de licence selon le niveau de revenu (en %)**

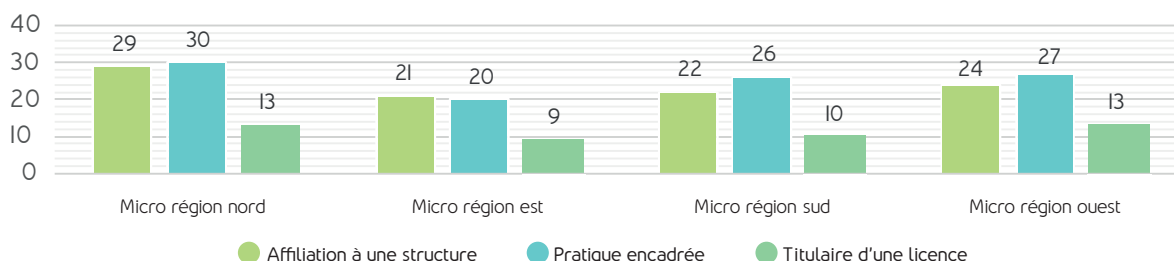


*Hors marche utilitaire. ** Faibles effectifs dans l'échantillon. Guide de lecture : Parmi les pratiquants, 8% de ceux appartenant à un foyer au revenu de moins 1500 € possèdent une licence.

DES FORMES DE PRATIQUES ORGANISÉES CONDITIONNÉES PAR L'APPARTENANCE À LA MICRORÉGION

Enfin, la microrégion d'appartenance joue sur l'implication dans ces formes de pratiques organisées (GRAPHIQUE 9). La microrégion nord est ainsi celle qui compte le plus de pratiquants déclarés affiliés à une structure sportive (29%), recourant à un encadrement (30%), et titulaires d'une licence (13%). À l'inverse, c'est dans la microrégion est que l'on constate le moins de pratiquants déclarés affiliés à une structure (21%), bénéficiant d'un encadrement (20%), et titulaires d'une licence sportive (9%).

Graphique 9 : Taux* d'affiliation en structure sportive, de pratique encadrée et de licence selon la microrégion (en %)**



*Hors marche utilitaire. ** Faibles effectifs dans l'échantillon. Guide de lecture : Parmi les pratiquants de la microrégion nord, 29% déclarent être affiliés à une structure sportive.

DES CHOIX D'APS MARQUÉS PAR LE SEXE, L'ÂGE ET LE DIPLÔME

L'appartenance à un groupe d'âge et le sexe jouent également sur le choix des APS, ces dimensions guidant fortement le type d'activité pratiquée.

Les pratiquants de 15-29 ans s'adonnent le plus au badminton (APS citée à 72%), au basketball (citée à 68%) et au football (citée à 62%) qui sont des activités individuelles ou collectives souvent encadrées ou donnant lieu à des compétitions (TABLEAU I3).

Les pratiquants de 30-49 ans, eux, préfèrent l'accrobranche (APS citée à 58%), le fitness (dont aérobic, zumba, step, etc.) (citée à 58%), et le VTT (citée à 47%), ces APS étant des activités de loisir et de nature ou d'entretien du corps.

Enfin, les pratiquants de 50 ans et plus disent une prédilection pour la pétanque (APS citée à 60%), le vélo d'intérieur (citée à 56%) et la marche/balade (citée à 52%), ces activités permettant d'entretenir le lien social et de rester actif par mesure de santé.

Tableau I3 : Les 10 APS les plus représentées par tranche d'âge (en %)

Activités des 15-29 ans	Part des 15-29 ans	Activités des 30-49 ans	Part des 30-49 ans	Activités des 50 ans et +	Part des 50 ans et +
Badminton**	72 ¹	Accrobranche**	58	Pétanque**	60
Basketball**	68	Fitness (dont aérobic, zumba, step, etc.)	52	Vélo d'intérieur/ d'appartement	56
Football	62	VTT	47	Marche/balade	52
Musculation	54	Baignade en lagon	46	Natation	44
Cardio training**	45	Jogging/footing/course à pied/running	46	Relaxation	42
Jogging/footing/course à pied/running	32	Baignade bassins et rivières**	45	Marche athlétique	42
Fitness (dont aérobic, zumba, step, etc.)	28	Randonnée pédestre	45	Yoga**	37
Vélo/cyclisme	27	Vélo/cyclisme	41	Baignade en lagon	36
Relaxation**	25	Natation	40	VTT	33
Accrobranche**	25	Cardio training**	40	Vélo/cyclisme	32

** Faibles effectifs dans l'échantillon. Guide de lecture : (1) 72% des pratiquants de badminton sont des 15-29 ans.

D'autre part, le choix des APS déclarées est marqué par le sexe (TABLEAU I4). De ce fait, la part des femmes est plus importante dans les activités de bien-être et de forme comme le fitness (88%), la relaxation (86%), le yoga (85%) et le vélo d'intérieur (68%). Elles privilégient ensuite les activités d'entretien qui se déroulent dans un cadre naturel ou en structure sportive, comme la marche athlétique (65%), le cardio training (59%), la natation (59%).

De leur côté, les hommes optent principalement pour des activités collectives ou en milieu naturel, comme le football (92%), le VTT (82%), la pétanque (81%) et le basketball (73%). Ils choisissent ensuite des activités de forme et d'entretien, comme le vélo (69%), la musculation (67%), les courses à pied (60 %).

Tableau I4 : Les 10 APS les plus déclarées selon le sexe (en %)

Activités féminines	Part des femmes	Activités masculines	Part des hommes
Fitness (dont aérobic, zumba, step, etc.)	88 ¹	Football	92
Relaxation**	86	VTT	82
Yoga	85	Pétanque**	81
Vélo d'intérieur/ d'appartement	68	Basketball**	73
Marche athlétique	65	Vélo/cyclisme	70
Cardio training**	62	Musculation	67
Natation	59	Jogging/footing/course à pied/running	60
Accrobranche**	58	Baignade bassins et rivières**	58
Marche/balade	58	Badminton**	55
Baignade en lagon	53	Randonnée pédestre	51

** Faibles effectifs dans l'échantillon. Guide de lecture : (1) 88% des pratiquants de fitness (dont aérobic, zumba, step, etc.) sont des femmes.

Notons qu'une même part de femmes et d'hommes s'observe dans certaines APS. Tel est le cas de la randonnée pédestre (F. 49% ; H. 51%), de la baignade en lagon (F. 53%, H. 47%), du badminton (F. 45%, H. 55%), de la marche/balade (F. 58% ; H. 42%), de la baignade en bassins et rivières (F. 42% ; H. 58%), et de l'accrobranche (F. 58% ; H. 42%), ces activités favorisant le lien social et la détente en famille ou en couple, souvent dans un cadre naturel.

Enfin, le choix des APS peut aussi être examiné selon le niveau de diplôme (TABLEAU 15). Dans le Top 20 des activités les plus déclarées, cette influence est surtout visible chez les pratiquants de niveau bac et plus, ceux-ci choisissant de manière marquée les activités de natation (citées à 74%), de fitness (citées à 70%), et de relaxation (citées à 70%).

Tableau 15 : Les APS selon le niveau de diplôme

Activités des personnes sans diplôme	Part en %	Activités des personnes ayant un diplôme inférieur au bac	Part en %	Activités des personnes de niveau bac et +	Part en %
Pétanque**	25 ¹	Basketball**	49	Natation	74
Marche/balade	24	Football	48	Fitness (dont aérobic, zumba, step, etc.)	70
Vélo d'intérieur/ d'appartement	22	Badminton**	47	Relaxation**	70
Marche athlétique	16	VTT	42	Cardio training**	68
Vélo/cyclisme	14	Marche athlétique	41	Randonnée pédestre	64
Baignade bassins et rivières**	13	Marche/balade	41	Jogging/footing/course à pied/running	63
Yoga**	10	Musculation	39	Accrobranche**	63
Relaxation**	9	Vélo/cyclisme	36	Baignade en lagon	62
Baignade en lagon	9	Jogging/footing/course à pied/running	34	Yoga**	59
Musculation	8	Pétanque**	33	Baignade bassins et rivières**	58

** Faibles effectifs dans l'échantillon. Guide de lecture : (1) 25 % des pratiquants de pétanque sont sans diplôme.

DES MOTIVATIONS À PRATIQUER UNE APS DIFFÉRENTES SELON L'ÂGE ET LE SEXE

Les motivations à pratiquer une APS diffèrent en fonction des critères d'âge et de sexe (TABLEAU 16). Les femmes de 15-29 ans ayant déclaré une APS disent faire une APS avant tout pour être bien dans leur peau et évacuer le stress (73%), suivent des préoccupations de santé (69%), de plaisir et d'amusement (63%).

Chez les hommes du même âge ayant déclaré une APS, c'est le plaisir et l'amusement qui est la première motivation citée (78%), la santé (69%) venant en second

et se sentir bien dans sa peau et évacuer le stress (64%) venant comme troisième motivation.

Notons que parmi l'ensemble des hommes qui déclarent une APS, ce sont ceux de 15-29 ans qui citent l'aventure (38%), la compétition (22%) et le risque (13%) comme motivation à pratiquer une APS. De même, parmi l'ensemble des femmes ayant déclaré une APS, ce sont celles de 15-29 ans qui disent être les plus motivées par la compétition (10%).

Tableau I6 : Les motivations à la pratique d'une APS selon l'âge et le sexe (en%)

	15-29 ans		30-49 ans		50 ans et plus	
	Fem.	Hom.	Fem.	Hom.	Fem.	Hom.
La santé	69 ⁽¹⁾	69	82	72	85	72
Être bien dans votre peau, évacuer le stress	73	64	85	72	79	60
Le plaisir, l'amusement	63	78	67	68	60	58
L'entretien physique	60	63	64	52	64	57
Le contact avec la nature	38	37	66	66	69	64
La dépense physique	42	52	52	53	47	40
La rencontre avec les autres, être avec vos proches	49	33	41	41	43	37
L'amélioration de votre apparence physique (se muscler, mincir, garder la ligne)	48	46	49	34	47	25
L'amélioration de vos performances personnelles	46	60	36	39	35	28
Rien en particulier, mais vous devez avoir une activité physique	32	32	46	27	47	34
L'aventure	32	38	32	37	22	29
La compétition	10	22	5	11	5	7
Le risque	5	13	3	4	7	6
Autre chose	8	7	11	8	9	13

Guide de lecture : (1) Parmi les femmes qui déclarent une APS, 69% de celles de 15-29 ans invoquent la santé comme motivation à pratiquer une APS.

Notons enfin qu'avec l'avancée en âge le contact avec la nature devient une préoccupation importante. Si cette motivation n'était citée qu'à 38% et 37% par les femmes et les hommes de 15-29 ans ayant déclaré une APS, elle est citée à plus de 60% par celles et ceux qui ont dépassé les 30 ans et les 50 ans.



3

Présentation des univers d'activités physiques & sportives



UNIVERS ET FAMILLES D'ACTIVITÉS, ACTIVITÉS ET TERRITOIRES

Ce chapitre présente une vue d'ensemble des activités physiques et sportives (APS) déclarées pratiquées à La Réunion. Dans cette partie, pour des raisons de fiabilité statistique, seules les activités dont le taux de déclaration est supérieur à 3% font l'objet d'une analyse détaillée, ce qui représente 20 APS sur les 171 qui ont été citées

lors de l'enquête. Pour autant, la pratique des APS à La Réunion ne se résume pas à ce Top 20 des activités les plus pratiquées. Présenter le classement des 10 univers d'activités utilisés dans l'enquête offre une autre vue des APS pratiquées à La Réunion. (TABLEAU I7).

Tableau I7 : Taux de pratique par univers d'APS en 2021 à La Réunion (en %)

Univers d'activités	En %		
Marche/balade, course et athlétisme	85%	Sports de raquette, de précision ou de cible	13 %
Activités de la forme et de la gymnastique, danse	39%	Sports collectifs	12%
Sports de cycle, sports urbains, sports motorisés	29%	Sports d'hiver et de montagne, escalade, sports aériens	8%
Activités aquatiques et nautiques	20%	Autres activités physiques ou sportives	5%
		Équitation, chasse, pêche	4%
		Arts martiaux et sports de combat	4%

Guide de lecture : (1) 85% des pratiquants déclarent faire au moins une APS appartenant à l'univers marche/balade course et athlétisme.

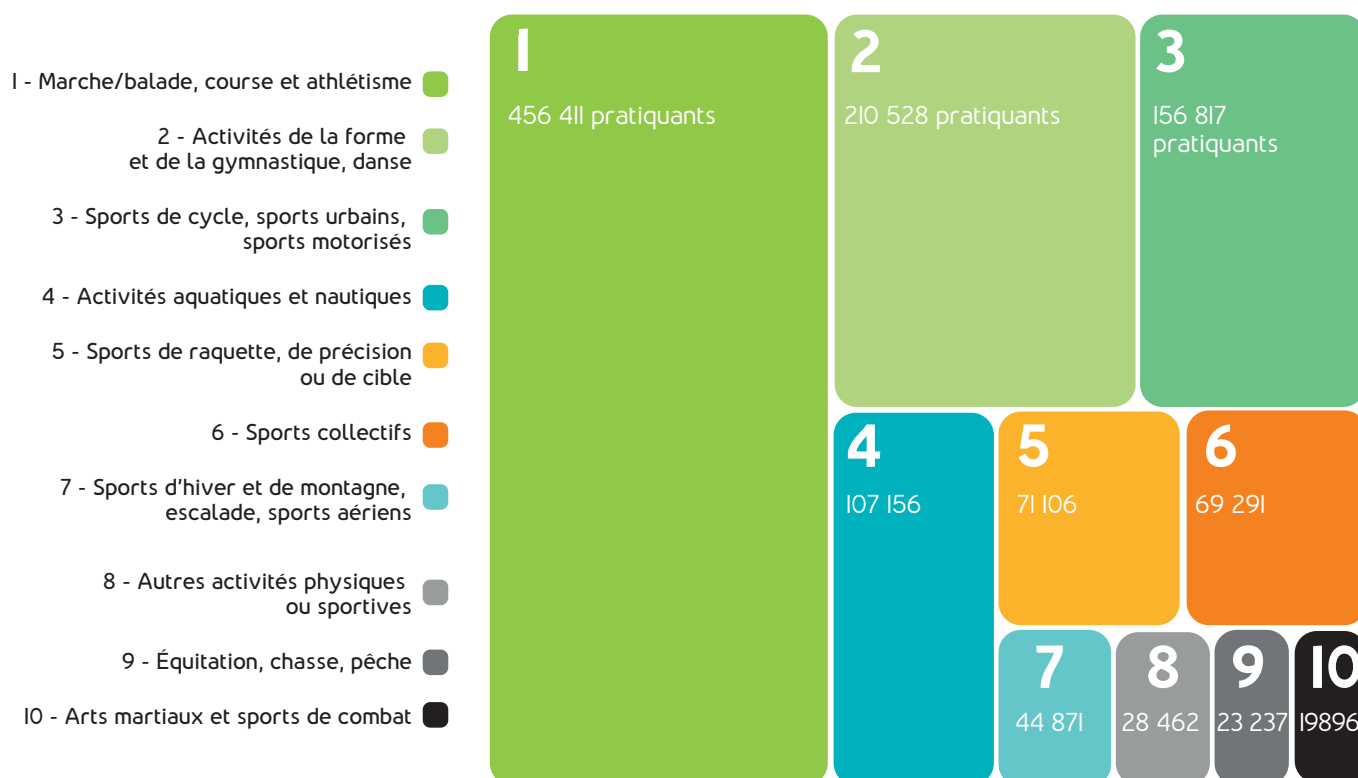
Un univers d'activités majoritaire : marche/balade, course et athlétisme

L'univers d'APS qui compte le plus de pratiquants est celui de marche/balade, course et athlétisme (85%), les activités de marche/balade (citées à 53%) et de randonnée

pédestre (29%) étant, rappelons-le, les plus déclarées.

Les arts martiaux et les sports de combat sont, quant à eux, l'univers le moins cité. Leur regroupement en univers permet cependant d'atténuer leur dispersion et de dépasser le seuil des 3% de pratiquants déclarés (GRAPHIQUE 10).

Graphique 10 : La part des APS déclarées en nombre de pratiquants



Source : Enquête régionale sur les pratiques physiques et sportives à La Réunion 2021, Conseil Régional/Université de La Réunion. Champ : individus âgés de 15 ans et plus résidant à La Réunion. Guide de lecture : (1) 456 411 personnes déclarent faire une APS appartenant à l'univers marche/balade, course et athlétisme.



Au nord le yoga, à l'est et l'ouest le football, et au sud la pétanque

Les APS peuvent être classées par microrégion, certaines activités enregistrant plus de pratiquants déclarés dans le nord, l'est, le sud ou l'ouest. Ce classement singularise les territoires et leur donne une coloration en termes d'APS (TABLEAU 18).

Ainsi, les trois APS qui ont le plus d'adeptes déclarés dans la microrégion nord sont le yoga (37%), le VTT (35%) et l'accrobranche (35%) qui sont des activités de bien-être et de nature.

Dans la microrégion est, les trois APS les plus citées sont le football (20%), le basketball (19%) et la marche athlétique (17%) qui sont des activités collectives, souvent faites en structure et de manière compétitive, ou de pleine nature.

Tableau I8 : La part des APS les plus déclarées par microrégion (en %)

Activités déclarées	Part des pratiquants habitant dans la région nord	Activités déclarées	Part des pratiquants habitant dans la région est
Yoga**	37	Football	20
VTT	35	Basketball**	19
Accrobranche**	35	Marche athlétique**	17
Badminton**	34	Cardio training**	17
Relaxation**	33	Baignade bassins et rivières**	16
Natation**	32	Marche/balade	15
Vélo d'intérieur/d'appartement**	31	VTT**	14
Musculation	30	Jogging etc.	14
Cardio training**	30	Vélo d'intérieur/d'appartement**	13
Baignade bassins et rivières**	29	Musculation	13
Activités déclarées	Part des pratiquants habitant dans la région ouest	Activités déclarées	Part des pratiquants habitant dans la région sud
Football**	32	Pétanque**	46
Relaxation**	31	Baignade en lagon	38
Badminton**	28	Cardio training**	38
Marche athlétique**	27	Yoga**	38
Natation**	27	Randonnée pédestre	37
Baignade en lagon	27	Vélo/cyclisme	37
Fitness/aérobic/etc.**	26	Marche/balade	37
Jogging etc.	25	Musculation**	36
Randonnée pédestre	25	Fitness/aérobic/etc.**	36
Accrobranche**	24	VTT**	36

** Faibles effectifs dans l'échantillon. Guide de lecture : (I) Parmi les pratiquants de yoga, 37 % habitent la microrégion nord.

Dans la microrégion sud, les trois APS les plus citées sont la pétanque (46%), la baignade en lagon (38%), et le cardio training (38%) qui sont des activités de lien social, pratiquées hors structure sportive, ou de dépense physique. Enfin, dans la microrégion ouest, les trois APS les plus citées sont le football (32%), la relaxation (31%), et le badminton (28%) qui sont des activités de compétition ou de bien-être.



A. L'UNIVERS MARCHE/BALADE, COURSE ET ATHLÉTISME

L'univers d'APS intitulé Marche/balade, course et athlétisme est le plus déclaré. Il représente plus de 450 000 personnes de 15 ans et plus.

Dans l'enquête régionale, cet univers se subdivise en quatre familles (TABLEAU 19) dont nous avons noté les dix APS les plus déclarées (TABLEAU 20), mais seulement quatre d'entre-elles (>3%) feront l'objet d'une analyse détaillée d'après les déclarations enregistrées par l'enquête : la marche/balade, la randonnée pédestre, le jogging/footing/course à pied/running, et la marche athlétique.

Tableau 19 : L'univers marche/balade, course et athlétisme, ses quatre familles et ses 10 APS les plus déclarées

Univers marche/balade, course et athlétisme			
Marche	Randonnée	Jogging/footing/course à pied/running	Athlétisme
<ul style="list-style-type: none"> Marche/balade Marche athlétique Marche nordique Marche sportive rapide 	<ul style="list-style-type: none"> Randonnée pédestre Randonnée adaptée 	<ul style="list-style-type: none"> Jogging/footing/course à pied/running Trail Course à pied sur route Course de demi-fond 	

Guide de lecture : L'univers marche/balade, course et athlétisme se compose de la famille marche, qui regroupe les activités marche/balade, marche athlétique, marche nordique et marche sportive rapide.

Une large prédominance de la marche/balade

La marche/balade est l'APS la plus largement déclarée (53%). Elle compte plus de 280 000 pratiquants de 15 ans et plus et contribue fortement au taux de pratique global de 81%. Cette contribution est d'autant plus significative que 33% de ces marcheurs/baladeurs ne font aucune autre APS et que 58% la pratiquent plus d'une fois par semaine.

La randonnée pédestre est la deuxième APS la plus déclarée. Elle est faite par presque un pratiquant sur trois (29%), soit plus de 155 000 personnes de 15 ans et plus. Notons que 71% des randonneurs déclarent pratiquer une

fois par semaine ou moins, ou exclusivement pendant les vacances, et que 94% des randonneurs déclarent pratiquer d'autres APS.

Le jogging, footing, course à pied, running est la troisième activité la plus déclarée (13%). Elle représente plus de 70 000 individus de 15 ans et plus. Parmi eux 56% courent une fois par semaine au moins et 2% déclarent pratiquer cette activité de manière exclusive.

Enfin, la marche athlétique, bien que moins déclarée que les trois précédentes APS, représente presque 50 000 pratiquants de 15 ans et plus. 26% de ses adeptes en ont une pratique exclusive. Comme pour la marche/balade, 75% d'entre eux la pratiquent plus d'une fois par semaine.

Tableau 20 : Poids des 10 APS les plus déclarées dans l'univers marche/balade, course et athlétisme

	Taux déclaré en%	Effectifs en nombre d'individus
UNIVERS Marche/balade, course et athlétisme	85 ¹	456 411
ACTIVITÉS		
Marche/balade	53	281 628
Randonnée pédestre	29	155 049
Jogging/footing/course à pied/running	13	72 101
Marche athlétique	9	46 992
Marche nordique	2**	
Trail	1**	-
Course à pied sur route	<1**	-
Randonnée adaptée	<1**	-
Marche sportive rapide	<1**	-
Course de demi-fond	<1**	-

** Faibles effectifs dans l'échantillon. Guide de lecture : (1) 85% des pratiquants déclarent faire une APS qui appartient à l'univers Marche/balade, course et athlétisme.

Marcher, randonner et courir en liberté

D'une manière générale, ces quatre APS se déroulent principalement hors structure sportive et hors encadrement (TABLEAU 21).

Ainsi, seulement 13% des marcheurs/baladeurs déclarent être affiliés à une structure sportive et seulement 11% disent pratiquer de manière encadrée. Ces taux sont encore plus bas pour la randonnée pédestre, puisque seulement 8% des randonneurs disent être affiliés à une structure sportive et seulement 7% disent être encadrés.

Le jogging/footing/course à pied/running est aussi très majoritairement pratiqué hors structure sportive, seulement 13% de ses pratiquants disent être affiliés, et seulement 10% font état d'une pratique encadrée. Enfin, il semble que la marche athlétique soit, parmi ces quatre activités, celle qui se soit la plus « institutionnalisée », puisque 18% de ses pratiquants disent s'y exercer en structure sportive et que 17% disent avoir recours à un encadrement.

La randonnée pédestre une activité de couple et de famille

La randonnée pédestre, la marche/balade et la marche athlétique sont aussi les APS qui favorisent le plus le lien familial ou conjugal. Ainsi, 80% des randonneurs, 69% des marcheurs/baladeurs, et 69% des adeptes de marche athlétique déclarent pratiquer leur APS en couple ou accompagnés d'un membre de leur famille.

Notons que, parmi ces quatre APS, 65% des randonneurs disent pratiquer entre amis. Enfin, soulignons que le jogging/footing/course à pied/running est une pratique majoritairement solitaire, puisque 73% des pratiquants disent la faire seul.

Randonner, marcher et courir avant tout dans la nature

En grande majorité, les pratiquants de ces APS disent choisir prioritairement la nature comme cadre de leurs activités. C'est le cas de 100% des randonneurs, de 86% des pratiquants de jogging/footing/course à pied/running, de 83% des pratiquants de marche athlétique, et de 81% des marcheurs/baladeurs.

Notons toutefois que presque un pratiquant sur deux de marche/balade (47%), de marche athlétique (47%), et de jogging/footing/course à pied/running (40%), déclare la ville comme cadre de pratique.

Tableau 21 : Les quatre premières activités de l'univers marche/balade, course et athlétisme (en%)

	Marche/balade	Randonnée pédestre	Jogging/footing/ course à pied/ running	Marche athlétique
FRÉQUENCE				
Plus d'une fois par semaine	58 ^l	13	57	76
Une fois par semaine	11	10	17	9**
Moins d'une fois par semaine	11	30	12**	5**
Exclusivement pendant les vacances	15	31	10**	5**
INSTITUTIONNALISATION				
Association ou club privé marchand	13**	8**	13**	18**
Encadré	11**	7**	10**	17**
SOCIABILITÉ				
Entre amis	47	65	43	38
En famille ou en couple	69	80	47	69
Avec des relations de travail ou d'études	7	11	12**	7**
Avec des membres d'une application communautaire ou d'un réseau social	2**	4**	3**	3**
Avec d'autres sportifs pratiquant la même activité	7	18	15**	12**
Avec d'autres personnes	4**	3**	5**	5**
Seul	59	25	73**	56
LIEU DE PRATIQUE				
Dans une installation sportive	9	<1**	20	11**
En milieu naturel	81	100	86	83
En ville : dans un parc, un jardin public, une rue	47	9**	40	47
À votre domicile	20	2**	11**	15**
Sur le lieu de travail ou à proximité	9	1**	8**	2**
Dans un autre lieu de pratique	6	2**	7**	6**
MULTI PRATIQUE				
Monopraticant	33	6**	2*	26**
De 2 à 4 pratiques	60	68	67	59
Au moins 5 pratiques	7	26	31	15**

** Faibles effectifs dans l'échantillon. Guide de lecture : (l) 58% des pratiquants de marche/balade font cette activité plus d'une fois par semaine.

Une part égale de randonneuses et de randonneurs, et une prépondérance des plus de 50 ans

Parmi ces quatre activités, la randonnée pédestre est celle qui est la moins marquée par l'appartenance de sexe (TABLEAU 22) : 49% des adeptes sont des femmes et 51% des hommes. La marche/balade, elle, apparaît plutôt comme une activité féminine, 16 points séparant la pratique des femmes (58%) de celle des hommes (42%).

En revanche, le jogging/footing/course à pied/running et la marche athlétique sont des activités marquées par l'appartenance de sexe. Pour la première, 20 points

séparent la pratique des hommes (60%) et des femmes (40%), et pour la seconde 30 points séparent la pratique des femmes (65%) et des hommes (35%).

Par ailleurs, la marche/balade est majoritairement pratiquée par les plus de 50 ans (52%), alors que le jogging/footing/ course à pied/running et la randonnée pédestre sont principalement pratiqués par les 30-49 ans (45%). Enfin, la marche athlétique compte aussi un plus grand nombre de 50 ans et plus (42%).

Mis à part le jogging/footing/ course à pied/running, où les 15-29 ans représentent 32% des pratiquants, les jeunes choisissent peu les activités de marche, le goût pour celles-ci venant avec l'âge.

Tableau 22 : Profils sociaux des pratiquants des activités étudiées

	Taux de pratique de référence	Marche/balade	Randonnée pédestre	Jogging/footing/course à pied/running	Marche athlétique
SEXE					
Femme	51	58 ¹	49	40	65
Homme	49	42	51	60	35
ÂGE					
De 15 à 29 ans	24	16	24	32	22**
De 30 à 49 ans	35	32	45	45	36
50 ans et plus	41	52	31	23	42
DIPLÔME					
Sans diplôme	18	24	7**	3**	16**
Diplôme inférieur au bac	39	41	30	34	41
Niveau bac et plus	43	35	63	63	43
REVENU MENSUEL DU FOYER					
Moins de 1 500 €	22	25	15	13**	17**
Entre 1 500 et 2 710 €	28	29	26	28	35**
Entre 2 710 et 4 160 €	24	24	24	19	25**
4 160 € et plus	24	21	35	40	23**
CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE					
Agriculteurs exploitants	1**	<1**	<1**	<1**	-
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	3	3**	4**	6**	3**
Cadres et professions intellectuelles supérieures	6	5	12	11**	4**
Professions intermédiaires	13	11	20	25	10**
Employés	19	21	17	19**	22**
Ouvriers	13	13	12	9**	15**
Retraités	13	18	8**	4**	12**
Autres inactifs	32	29	27	26	33**

** Faibles effectifs dans l'échantillon. Guide de lecture : (1) 58% des pratiquants de marche/balade sont des femmes.

La marche balade aux employés et retraités, la marche athlétique aux employés

En comparant les taux déclarés aux taux de pratique déclarée de référence, on constate que les employés (21%) et les retraités (18%) sont davantage représentés dans l'activité marche/balade. De même, les employés (22%) ont une présence marquée dans l'activité marche athlétique.

Notons que, pour la marche/balade, 41% des pratiquants déclarés ont un diplôme inférieur au bac et 24% sont sans diplôme. Notons aussi que, pour la marche athlétique, 35% des pratiquants déclarés appartiennent à un ménage au revenu situé entre 1 500 € et 2 710 €.

La randonnée pédestre et le jogging/footing/course à pied/ running aux professions intermédiaires et aux cadres

En comparant les taux déclarés aux taux de pratique déclarée de référence, on constate que les professions intermédiaires (20%) et les cadres (12%) sont plus représentés dans l'activité randonnée pédestre. De même, ces deux

catégories socioprofessionnelles se retrouvent davantage dans l'activité jogging/footing/course à pied/running, avec respectivement 25% et 11%, mais aussi les artisans, commerçants, et chefs d'entreprise (6%).

Notons que, pour la randonnée pédestre et le jogging/footing/course à pied/running, 63% des pratiquants déclarés ont un niveau bac et plus. Notons aussi que, pour la randonnée pédestre, 35% des pratiquants déclarés sont issus d'un ménage où le revenu est au-dessus de 4 160 €, et que, pour le jogging/footing/course à pied/running, 40% des pratiquants sont issus d'un ménage où le revenu est au-dessus de 4 160 €.

B. L'UNIVERS DES ACTIVITÉS DE LA FORME ET DE LA GYMNASTIQUE, DANSE

L'univers d'APS intitulé Activités de la forme et de la gymnastique, danse est le deuxième univers le plus déclaré. Il représente plus de 210 000 personnes de 15 ans et plus.

Dans l'enquête régionale, cet univers se subdivise en trois familles (TABLEAU 23) dont nous avons noté les dix APS les plus déclarées (TABLEAU 24), mais seulement quatre d'entre elles (>3%) feront l'objet d'une analyse détaillée d'après les déclarations enregistrées par l'enquête : la musculation, le fitness (dont aérobic, zumba, step, etc.), le vélo d'intérieur/d'appartement, le yoga.

Tableau 23 : L'univers des activités de la forme et de la gymnastique, danse, ses trois familles et ses 10 APS les plus déclarées

Univers des activités de la forme et de la gymnastique, danse		
Activités de la forme, fitness, gymnastique	Danse et activités artistiques, cirque	Pratiques de forme douce, yoga
Musculation		Yoga
Fitness (dont aérobic, zumba, step, etc.)		Relaxation, médiation sophrologie
Vélo d'intérieur/ d'appartement		
Cardio training		
Cross Fit		
Aquagym		
Street Workout		
Pilates		

Guide de lecture : L'univers des activités de la forme et de la gymnastique, danse se compose de la famille activités de la forme, fitness, gymnastique, qui regroupe les activités de musculation, fitness, vélo d'intérieur/d'appartement, etc.

Les activités de la forme et de forme douce régulières et complémentaires d'autres APS

Bien que l'univers des activités de la forme et de la gymnastique, danse soit le deuxième univers le plus déclaré (39%), les activités qui le composent n'ont pas, sauf pour la musculation (13%), des taux de déclaration supérieurs à 10%.

La musculation est en effet la cinquième activité la plus déclarée. Elle représente plus de 70 000 pratiquants de 15 ans et plus dont seulement 5% sont des pratiquants exclusifs (TABLEAU 25). Par ailleurs, 68% de ses pratiquants s'y consacrent plus d'une fois par semaine.

Bien qu'elles regroupent moins de pratiquants déclarés, les activités de la forme : fitness (6%), vélo d'intérieur/d'appartement (6%), cardio training (4%), pèsent à elles trois plus de 90 000 personnes. Elles comptent aussi très peu de pratiquants exclusifs, 6% pour le fitness et 4% pour le vélo d'intérieur/d'appartement, et elles sont pratiquées dans plus de 70% des cas de manière intensive, plus d'une fois par semaine.

De leur côté, les activités de forme douce : yoga (6%) et relaxation (3%), regroupent plus de 40 000 pratiquants de 15 ans et plus. Une très faible minorité (5%) de yogistes sont des pratiquants exclusifs. Par ailleurs, moins d'un pratiquant sur deux (36%) déclare faire du yoga plus d'une fois par semaine.

Tableau 24 : Poids des 10 APS les plus déclarées dans l'univers des activités de la forme et de la gymnastique, danse

	Taux déclaré (en%)	Effectifs en nombre d'individus
UNIVERS Activités de la forme et de la gymnastique, danse	39 ^I	210 528
ACTIVITÉS		
Musculation	13	71 628
Fitness (dont aérobic, zumba, step, etc.)	6	34 234
Vélo d'intérieur/ d'appartement	6	30 658
Yoga	5	26 986
Cardio training	4	22 311
Relaxation, méditation, sophrologie	3	15 823
Cross Fit	2 ^{**}	-
Street Workout	2 ^{**}	-
Aquagym	2 ^{**}	-
Pilates	2 ^{**}	-

^{**} Faibles effectifs dans l'échantillon. Guide de lecture : (I) 39% des pratiquants déclarés disent faire une APS qui appartient à l'univers des activités de la forme et de la gymnastique, danse.



Des activités de la forme et de forme douce très majoritairement pratiquées en structure sportive et encadrées

D'une manière générale, les activités de la forme et de forme douce se déroulent très majoritairement dans une structure sportive et de manière encadrée (TABLEAU 25).

Ainsi 66% des pratiquants de musculation, 71% des pratiquants de fitness et 68% des yogistes exercent leur activité dans une structure sportive. Seuls les pratiquants de vélo d'intérieur/d'appartement, dans moins d'un cas sur deux (42%), ne sont pas présents dans les « salles ».

De même, 77% des yogistes, 70% des pratiquants de fitness, et 56% des pratiquants de musculation ont leur activité encadrée par un professeur ou un coach. D'autre part, 46% des pratiquants de vélo d'intérieur/d'appartement font appel à un encadrement.



Une pratique en structure et encadrée, mais faite seul

Bien que ces quatre activités de la forme se pratiquent majoritairement affiliées à une structure sportive et de manière encadrée, leurs adeptes déclarent le plus souvent l'exercer seul. Ainsi, 81% des pratiquants de musculation, 78% des pratiquants de vélo d'intérieur/d'appartement, 75% des pratiquants de fitness et 59% des yogistes disent être solitaires dans leur activité. Par ailleurs, les pratiquants de musculation déclarent comme lieux privilégiés le domicile (68%) ou l'installation sportive (54%). De même, ceux de fitness déclarent à 64% s'exercer chez eux, et à 44% dans une installation sportive. À l'inverse, les pratiquants de vélo d'intérieur/d'appartement exercent leur activité à 87% chez eux. Enfin, les yogistes privilégient trois lieux : le domicile (59%), le milieu naturel (30%) et l'installation sportive (25%).

Tableau 25 : Les quatre premières activités de l'univers des activités de la forme et de la gymnastique, danse (en %)

	Musculation	Fitness (dont aérobic, zumba, step, etc.)	Vélo d'intérieur/ d'appartement	Yoga
FRÉQUENCE				
Plus d'une fois par semaine	69 ^l	70	75	36**
Une fois par semaine	13**	13**	8**	28**
Moins d'une fois par semaine	5**	7**	5**	10**
Exclusivement pendant les vacances	11**	8**	6**	12**
INSTITUTIONNALISATION				
Association ou club privé marchand	66	71**	42**	68**
Encadré	56**	70**	46**	77**
SOCIABILITÉ				
Entre amis	47**	25**	4**	34**
En famille ou en couple	35	35**	24**	12**
Avec des relations de travail ou d'études	8**	7**	1**	15**
Avec des membres d'une application communautaire ou d'un réseau social	3**	9**	3**	9**
Avec d'autres sportifs pratiquant la même activité	21**	26**	4**	38**
Avec d'autres personnes	4**	5**	4**	1**
Seul	81	75	78	59
LIEU DE PRATIQUE				
Dans une installation sportive	54	44	13**	25**
En milieu naturel	11**	13**	0	30**
En ville : dans un parc, un jardin public, une rue	6**	4**	1**	8**
À votre domicile	68	65	87	59
Sur le lieu de travail ou à proximité	7**	3**	1**	8**
Dans un autre lieu de pratique	2**	2**	4**	14**
MULTI PRATIQUE				
Monopraticant	5**	6**	4**	5**
De 2 à 4 pratiques	76	59	75	60
Au moins 5 pratiques	19**	35**	21**	35**

** Faibles effectifs dans l'échantillon. Guide de lecture : (l) 68% des pratiquants de musculation font cette activité plus d'une fois par semaine.

Des femmes yogistes et faisant du fitness, et des jeunes hommes adeptes de la musculation

D'une manière générale, les quatre activités de forme et de forme douce étudiées sont marquées par l'appartenance de sexe (TABLEAU 26).

Ainsi, d'après l'enquête, 88% des femmes font du fitness, 85% du yoga, et 68% du vélo d'intérieur d'appartement. En comparaison, seulement 12% des hommes font du fitness, 15% du yoga, et 32% du vélo d'intérieur/d'appartement. Ces trois pratiques de la forme sont donc très majoritairement des activités où les femmes sont les plus représentées.

À l'inverse, la musculation est une activité où les hommes sont les plus nombreux. Ils représentent 67%, soit deux tiers des pratiquants. Rappelons, toutefois, que la musculation ne pointe qu'à la sixième place des APS où les hommes sont les plus représentés.

Par ailleurs, ces quatre activités sont aussi marquées par l'âge. Ainsi, les 15-ans et plus représentent plus d'un pratiquant sur deux de musculation (54%), alors que les 30-40 ans ne sont que 29%, et les 50 ans et plus 17%.

Dans le cas du fitness, ce sont les 30-49 ans qui représentent plus d'un pratiquant sur deux (52%), alors que les 15-29 ans ne sont que 28%, et les 50 ans et plus 20%.

Pour le vélo d'intérieur/ d'appartement, ce sont les 50 ans et plus qui représentent plus d'un pratiquant sur deux (56%), alors que les 15-29 ans ne sont que 11%, et les 30-49 ans 33%.

Enfin, si, à mesure que l'âge avance, les groupes d'âge semblent se déplacer de la musculation au fitness, puis au vélo d'intérieur/ d'appartement, la pratique du yoga semble échapper à l'influence de l'âge. Ainsi 38% des yogistes ont 30-49 ans, 37% ont 50 ans et plus, et 25% ont 19-29 ans.

Tableau 26 : Profils sociaux des pratiquants des activités étudiées (en%)

	Taux de pratique de référence	Musculation	Fitness (dont aérobic, zumba, step, etc.)	Vélo d'intérieur/ d'appartement	Yoga
SEXE					
Femme	51	33 ^l	88	68	85
Homme	49	67	12 ^{**}	32 ^{**}	15 ^{**}
ÂGE					
De 15 à 29 ans	24	54	28 ^{**}	11 ^{**}	25 ^{**}
De 30 à 49 ans	35	29	52	33 ^{**}	38 ^{**}
50 ans et plus	41	17 ^{**}	20 ^{**}	56	37 ^{**}
DIPLÔME					
Sans diplôme	18	8 ^{**}	6 ^{**}	22 ^{**}	10 ^{**}
Diplôme inférieur au bac	39	39	24 ^{**}	32 ^{**}	31 ^{**}
Niveau bac et plus	43	53	70	46	59
REVENU MENSUEL DU FOYER					
Moins de 1 500 €	22	27 ^{**}	17 ^{**}	22 ^{**}	26 ^{**}
Entre 1 500 et 2 710 €	28	32	31 ^{**}	23 ^{**}	17 ^{**}
Entre 2 710 et 4 160 €	24	18 ^{**}	21 ^{**}	22 ^{**}	17 ^{**}
4 160 € et plus	24	23	31 ^{**}	33 ^{**}	40 ^{**}
CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE					
Agriculteurs exploitants	1 ^{**}	-	2 ^{**}	2 ^{**}	3 ^{**}
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	3	3 ^{**}	3 ^{**}	3 ^{**}	3 ^{**}
Cadres et professions intellectuelles supérieures	6	10 ^{**}	9 ^{**}	11 ^{**}	7 ^{**}
Professions intermédiaires	13	12 ^{**}	20 ^{**}	15 ^{**}	16 ^{**}
Employés	19	15 ^{**}	25 ^{**}	23 ^{**}	21 ^{**}
Ouvriers	13	10 ^{**}	7 ^{**}	4 ^{**}	3 ^{**}
Retraités	13	6 ^{**}	4 ^{**}	19 ^{**}	13 ^{**}
Autres inactifs	32	44	30 ^{**}	23 ^{**}	34 ^{**}

** Faibles effectifs dans l'échantillon. Guide de lecture : (l) 33% des pratiquants de musculation sont des femmes.

La musculation aux autres inactifs et aux cadres, le yoga aux employés et aux professions intermédiaires

En comparant les taux déclarés aux taux de pratique déclarée de référence, on constate que les autres inactifs (44%) et les cadres (10%) sont plus représentés dans l'activité musculation. Mais, attention, les personnes comprises dans les autres inactifs sont encore en poursuite d'études. De même, les employés (21%) et les professions intermédiaires (16%) ont une présence marquée dans l'activité yoga.

Notons que, pour la musculation, 53% des pratiquants déclarés ont un niveau bac et plus, et que 27% sont issus d'un ménage au revenu en-dessous de 1 500 €. Notons aussi que, pour le yoga, 59% des pratiquants déclarés ont un niveau bac et plus, et que 40% sont issus d'un ménage au revenu au-dessus de 4 160 €.

Le fitness aux employés et aux professions intermédiaires, le vélo d'intérieur aux employés, aux retraités et aux cadres

En comparant les taux déclarés au taux de pratique déclarée de référence, on constate que les employés (25%) et les professions intermédiaires (20%) sont davantage représentés dans l'activité fitness. De même, les employés (23%), les retraités (19%) et les cadres (11%) ont une présence marquée dans l'activité vélo d'intérieur/d'appartement.

Notons que, pour le fitness, 70% des pratiquants déclarés ont un niveau bac et plus, et que 31% sont issus d'un ménage au revenu au-dessus de 4 160 €. Notons aussi que, pour le vélo d'intérieur/d'appartement, 46% des pratiquants déclarés ont un niveau bac et plus, et que 33% sont issus d'un ménage au revenu au-dessus de 4 160 €.

C. L'UNIVERS DES SPORTS DE CYCLE, SPORTS URBAINS, SPORTS MOTORISÉS

L'univers d'APS intitulé Sports de cycle, sports urbains, sports motorisés est le troisième univers le plus déclaré. Il représente plus de 150 000 personnes de 15 ans et plus.

Dans l'enquête régionale, cet univers se subdivise en trois familles (TABLEAU 27) dont nous avons noté les dix APS les plus déclarées (TABLEAU 28). Seulement deux d'entre-elles (>3%) feront l'objet d'une analyse détaillée d'après les déclarations enregistrées par l'enquête : le vélo/cyclisme et le VTT.



Tableau 27 : L'univers des sports de cycle, sports urbains, sports motorisés, ses trois familles et ses 10 APS les plus déclarées

Univers des sports de cycle, sports urbains, sports motorisés		
Cyclisme, vélo	Roller skate...	Moto, automobile
Vélo/cyclisme	Roller	Karting
VTT	Trottinette	Moto
Vélo électrique	Skate board	Moto-cross
Cyclotourisme		

Guide de lecture : L'univers des sports de cycle, sports urbains, sports motorisés se compose de la famille activités de cyclisme, vélo, qui regroupe les activités de vélo/cyclisme, VTT, vélo électrique, cyclotourisme.

Vélo/cyclisme et VTT souvent pratiqués de manière hebdomadaire et pendant les vacances

Même si l'univers des sports de cycle, sports urbains, sports motorisés est le troisième univers le plus déclaré (29%), la majorité des activités qui le composent ne dépassent pas, excepté pour le vélo/cyclisme (14%) et le VTT (9%), le seuil des 3% de déclaration.

Le vélo/cyclisme est ainsi la troisième activité la plus déclarée. Elle représente plus de 77 000 pratiquants de

15 ans et plus dont seulement 5% sont des pratiquants exclusifs (TABLEAU 29). Par ailleurs, seulement 37% des cyclistes déclarent pédaler plus d'une fois par semaine, alors que 22% déclarent pratiquer exclusivement pendant les vacances.

Le VTT réunit moins de pratiquants, environ 47 000 individus de 15 ans et plus, dont seulement 5% sont des pratiquants exclusifs. 40% des vététistes pratiquent plus d'une fois par semaine et 19% pendant les vacances.

Tableau 28 : Poids des 10 APS les plus déclarées dans l'univers des sports de cycle, sports urbains, sports motorisés

	Taux déclaré (en%)	Effectifs en nombre d'individus
UNIVERS		
Sports de cycle, sports urbains, sports motorisés	29 ¹	156 817
ACTIVITÉS		
Vélo/cyclisme	15	77 663
VTT	9	47 059
Vélo électrique	3 ^{**}	15 387
Karting	2 ^{**}	-
Moto	2 ^{**}	-
Roller	1 ^{**}	-
Trottinette	<1 ^{**}	-
Moto-cross	<1 ^{**}	-
Skate board	<1 ^{**}	-
Cyclotourisme	<1 ^{**}	-

^{**} Faibles effectifs dans l'échantillon. Guide de lecture : (1) 29% des pratiquants déclarent faire une APS qui appartient à l'univers des sports de cycle, sports urbains, sports motorisés.

Une pratique du vélo/cyclisme hors structure, et une pratique du VTT quelquefois encadrée

D'une manière générale, les activités de vélo/cyclisme et de VTT se déroulent hors des structures sportives et sont très peu encadrées.

Seulement 3% des cyclistes et 8% des vététistes disent pratiquer dans une structure sportive. En revanche, si seulement 6% des cyclistes disent pratiquer de manière encadrée, cette proportion est un peu plus élevée chez les vététistes (15%).

Deux activités faites généralement seul, mais aussi entre amis ou en famille et en couple

Même si ces deux activités de cycle sont majoritairement déclarées comme pratiquées seul, par 68% des cyclistes et 66% des vététistes, elles sont aussi des activités de lien social. Ainsi, 51% des cyclistes et 41% des vététistes disent

pratiquer en famille ou en couple, et 40% des cyclistes et 50% des vététistes disent pratiquer entre amis.

En revanche, ces deux activités ont des lieux de pratique différents et nettement marqués. 85% des vététistes pratiquent en milieu naturel, pour 56% des cyclistes. À l'inverse, 58% des cyclistes pratiquent en ville ou en zone périurbaine, pour 40% des vététistes.

Tableau 29 : Les deux premières activités de l'univers des sports de cycle, sports urbains, sports motorisés (en%)

	Vélo/cyclisme	VTT
FRÉQUENCE		
Plus d'une fois par semaine	37 ^l	40
Une fois par semaine	17 ^{**}	17 ^{**}
Moins d'une fois par semaine	15 ^{**}	16 ^{**}
Exclusivement pendant les vacances	22	19 ^{**}
INSTITUTIONNALISATION		
Association ou club privé marchand	3 ^{**}	8 ^{**}
Encadré	6 ^{**}	15 ^{**}
SOCIABILITÉ		
Entre amis	40	50
En famille ou en couple	51	41
Avec des relations de travail ou d'études	6 ^{**}	6 ^{**}
Avec des membres d'une application communautaire ou d'un réseau social	2 ^{**}	<1 ^{**}
Avec d'autres sportifs pratiquant la même activité	10 ^{**}	17 ^{**}
Avec d'autres personnes	<1 ^{**}	4 ^{**}
Seul	68	66
LIEU DE PRATIQUE		
Dans une installation sportive	4 ^{**}	9 ^{**}
En milieu naturel	56	85
En ville : dans un parc, un jardin public, une rue	58	41
À votre domicile	11 ^{**}	7
Sur le lieu de travail ou à proximité	7 ^{**}	7
Dans un autre lieu de pratique	19 ^{**}	15
MULTI PRATIQUE		
Monopraticant	5 ^{**}	5 ^{**}
De 2 à 4 pratiques	69	64
Au moins 5 pratiques	27	31

** Faibles effectifs dans l'échantillon. Guide de lecture : (l) 37% des pratiquants de vélo/cyclisme font cette activité plus d'une fois par semaine.

Une prépondérance marquée des hommes dans les activités de vélo/cyclisme et de VTT

Même si plus d'un cycliste sur deux et d'un vététiste sur trois déclarent pratiquer en famille ou en couple, ces deux activités sont majoritairement pratiquées par les hommes (TABLEAU 30). Pour le vélo/cyclisme la part des hommes est de 69% et celle des femmes de 31%. Cet

écart est encore plus grand dans le VTT où les hommes représentent 82% des pratiquants pour, seulement, 18% de femmes.

En revanche, ces deux activités de cycle ne sont pas fortement marquées par les catégories d'âge. Même si les 30-49 ans sont les plus nombreux, 41% pour le vélo/cyclisme et 47% pour le VTT, les 50 ans et plus comptent pour 32% des cyclistes et 33% des vététistes, et les 15-29 ans pour 27% des cyclistes et 20% des vététistes.

Tableau 30 : Profils sociaux des pratiquants des activités étudiées (en%)

	Taux de pratique de référence	Vélo/cyclisme	VTT
SEXE			
Femme	51	31 ^(I)	18**
Homme	49	69	82
ÂGE			
De 15 à 29 ans	24	27	20**
De 30 à 49 ans	35	41	47
50 ans et plus	41	32	33
DIPLÔME			
Sans diplôme	18	14**	7**
Diplôme inférieur au bac	39	36	42
Niveau bac et plus	43	50	51
REVENU MENSUEL DU FOYER			
Moins de 1 500 €	22	21**	16**
Entre 1 500 et 2 710 €	28	24**	22**
Entre 2 710 et 4 160 €	24	24	27**
4 160 € et plus	24	31	35
CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE			
Agriculteurs exploitants	1**	1**	<1**
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	3	2**	6**
Cadres et professions intellectuelles supérieures	6	9**	12**
Professions intermédiaires	13	13**	15**
Employés	19	13**	10**
Ouvriers	13	16**	26**
Retraités	13	4**	7**
Autres inactifs	32	42	23**

** Faibles effectifs dans l'échantillon. Guide de lecture : (I) 31% des pratiquants de vélo/cyclisme sont des femmes.

Vélo/cyclisme aux autres inactifs, aux ouvriers et aux cadres, le VTT aux ouvriers, aux cadres, et aux artisans, commerçants

En comparant les taux déclarés aux taux de pratique déclarée de référence, on constate que les autres inactifs (42%), les ouvriers (16%) et les cadres (9%) sont davantage représentés dans l'activité vélo/cyclisme. Mais attention : sont comprises dans les autres inactifs les personnes étant encore en poursuite d'études.

De même, les ouvriers (26%), les cadres (12%) et les artisans, commerçants, chefs d'entreprise (6%) ont une présence marquée dans l'activité VTT.

Notons que, pour le vélo/cyclisme, 50% des pratiquants déclarés ont un niveau bac et plus, et que 31% sont issus d'un ménage au revenu au-dessus de 4 160 €. Notons aussi que, pour le VTT, 51% des pratiquants déclarés ont un niveau bac et plus, seulement 7% étant sans diplôme, et que 35% des pratiquants sont issus d'un ménage au revenu au-dessus de 4 160 €.



D. L'UNIVERS DES ACTIVITÉS AQUATIQUES ET NAUTIQUES

L'univers d'APS intitulé Activités aquatiques et nautiques est le quatrième univers le plus déclaré. Il représente plus de 100 000 personnes de 15 ans et plus.

Dans l'enquête régionale, cet univers se subdivise en cinq grandes familles (TABLEAU 31) dont nous avons noté les dix APS les plus déclarées (TABLEAU 32), mais seulement trois d'entre-elles (>3%) feront l'objet d'une analyse détaillée d'après les déclarations enregistrées par l'enquête : la baignade en lagon, la natation, la baignade en bassins et rivières.

Tableau 31 : L'univers des activités aquatiques et nautiques, ses cinq familles et ses 10 APS les plus déclarées

Univers des activités aquatiques et nautiques				
Natation	Plongée	Glisse aquatique	Nautisme	Sport de pagaie
Baignade en lagon Natation Baignade en bassins et rivières	Snorkeling/nage avec palmes (masque, tuba) Plongée sous- marine Apnée/plongée libre	Surf	Jet ski	Canoë Kayak Stand up paddle

Guide de lecture : L'univers des activités aquatiques se compose de la famille natation, qui regroupe les activités baignade en lagon, natation, baignade dans les bassins et rivières.

La baignade en lagon première activité aquatique

La baignade en lagon est la sixième activité la plus déclarée (11%). Elle réunit plus de 56 000 personnes de 15 ans et plus et peut être considérée comme la première activité aquatique. 2% des baigneurs en lagon sont des pratiquants exclusifs (TABLEAU 33) et 34% des baigneurs en lagon pratiquent exclusivement pendant les vacances.

Autre activité aquatique, mais dans un autre milieu : la natation. Elle représente plus de 37 000 pratiquants de 15 ans et plus dont seulement 2%, aussi, se déclarent des pratiquants exclusifs. 33% des nageurs la pratiquant plus d'une fois par semaine.

Enfin, surprise de cette enquête : la baignade en rivières et bassins. Cette activité représente plus 25 000 personnes de 15 ans et plus. Comme pour la baignade en lagon, elle est principalement pratiquée exclusivement pendant les vacances (34%).

Tableau 32 : Poids des 10 APS les plus déclarées dans l'univers des activités aquatiques et nautiques

	Taux déclaré en%	Effectifs en nombre d'individus
UNIVERS	20 ¹	107 156
Activités aquatiques et nautiques		
ACTIVITÉS		
Baignade en lagon	11	56 835
Natation	7	37 207
Baignade dans les bassins et rivières	5	25 636
Snorkeling/nage avec palmes (masque, tuba)	2 ^{**}	-
Plongée sous-marine	2 ^{**}	-
Canoë-Kayak	<1 ^{**}	-
Stand up paddle	<1 ^{**}	-
Surf	<1 ^{**}	-
Apnée/plongée libre	<1 ^{**}	-
Jet ski	<1 ^{**}	-

** Faibles effectifs dans l'échantillon. Guide de lecture : (1) 20% des pratiquants déclarent faire une APS qui appartient à l'univers des activités aquatiques et nautiques.



Aux baigneurs la liberté, aux nageurs la pratique en structure et encadrée

La baignade en lagon et la baignade en bassins et rivières sont des activités qui se pratiquent hors structure sportive et sans encadrement.

En revanche, 30% des nageurs sont affiliés à une structure sportive et 25% pratiquent la natation avec un encadrement, ce qui souligne les attaches de cette activité à des environnements sportifs organisés.

Se baigner en famille ou en couple, nager seul

Les baignades et la natation diffèrent aussi par les sociabilités mises en œuvre.

Ainsi, à part égale, 80% des baigneurs en lagon et en bassins et rivières déclarent faire ces activités en famille ou en couple, contre 57% des nageurs. De plus, 63% des baigneurs en bassins et rivières déclarent pratiquer cette

activité entre amis, alors que ce taux est de 57% pour les baigneurs en lagon, et de 34% pour les nageurs. En revanche, 64% des nageurs déclarent pratiquer seul, cette manière de pratiquer ne concernant que 38% des baigneurs en bassins et rivières, et 36% des baigneurs en lagon.

D'autre part, 59% des nageurs disent pratiquer dans une installation sportive, 38% à leur domicile, et 29% en milieu naturel.

Tableau 33 : Les trois premières activités de l'univers des activités aquatiques et nautiques (en%)

	Baignade en lagon	Natation	Baignade en bassins et rivières
FRÉQUENCE			
Plus d'une fois par semaine	15 ^{**}	33	16 ^{**}
Une fois par semaine	8 ^{**}	19	8 ^{**}
Moins d'une fois par semaine	31	14	25 ^{**}
Exclusivement pendant les vacances	34	23	34 ^{**}
Institutionnalisation			
Association ou club privé marchand	0	30 ^{**}	0
Encadré	0	25 ^{**}	0
SOCIABILITÉ			
Entre amis	57	34	63
En famille ou en couple	80	57	80
Avec des relations de travail ou d'études	6 ^{**}	6 ^{**}	9 ^{**}
Avec des membres d'une application communautaire ou d'un réseau social	2 ^{**}	2 ^{**}	3 ^{**}
Avec d'autres sportifs pratiquant la même activité	3 ^{**}	10 ^{**}	9 ^{**}
Avec d'autres personnes	3 ^{**}	2 ^{**}	5 ^{**}
Seul	36 ^{**}	64	38 ^{**}
LIEU DE PRATIQUE			
Dans une installation sportive	2 ^{**}	59	2
En milieu naturel	100	30 ^{**}	100
En ville : dans un parc, un jardin public, une rue	1 ^{**}	2 ^{**}	0
À votre domicile	3 ^{**}	38	6 ^{**}
Sur le lieu de travail ou à proximité	0	5 ^{**}	0
Dans un autre lieu de pratique	1 ^{**}	8 ^{**}	<1 ^{**}
MULTI PRATIQUE			
Monopraticant	2 ^{**}	2 ^{**}	0
De 2 à 4 pratiques	59	64	50 ^{**}
Au moins 5 pratiques	39	34 ^{**}	50 ^{**}

^{**} Faibles effectifs dans l'échantillon. Guide de lecture : (l) 15% des pratiquants déclarés de baignade en lagon font cette activité plus d'une fois par semaine.

Des pratiques aquatiques sans différence de sexe, mais délaissées par les jeunes

Ces trois activités aquatiques sont faiblement marquées par des différences de sexe (TABLEAU 34). La natation compte 59% de femmes et 41% d'hommes, la baignade en lagon 53% de femmes et 47% d'hommes, et la baignade en bassins et rivières, la plus marquée, 42% de femmes et 58% d'hommes.

Ces trois activités aquatiques sont délaissées par les 15-29 ans, ceux-ci ne représentant que 16% des nageurs, 18%

des baigneurs en lagon, et 23% des baigneurs en bassins et rivières.

Les 30-49 ans sont les plus nombreux dans les baignades. Ils comptent pour 46% des baigneurs en lagon et 45% des baigneurs en bassins et rivières, et représentent 40% des nageurs.

Enfin, les 50 ans et plus sont les plus représentés en natation (44% des effectifs), alors qu'ils représentent 36% de baigneurs en lagon, et 32% des baigneurs en bassins et rivières.

Tableau 34 : Profils sociaux des pratiquants des activités étudiées

	Taux de pratique de référence	Baignade en lagon	Natation	Baignade en bassins et rivières
SEXE				
Femme	51	53 ^l	59	42**
Homme	49	47	41	58
ÂGE				
De 15 à 29 ans	24	18**	16**	23**
De 30 à 49 ans	35	46	40	45**
50 ans et plus	41	36	44	32**
DIPLÔME				
Sans diplôme	18	9**	5**	12**
Diplôme inférieur au bac	39	29**	21**	30**
Niveau bac et plus	43	62	74	58
REVENU MENSUEL DU FOYER				
Moins de 1 500 €	22	17**	14**	24**
Entre 1 500 et 2 710 €	28	26**	15**	19**
Entre 2 710 et 4 160 €	24	25**	21**	25**
4 160 € et plus	24	32	50	32**
CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE				
Agriculteurs exploitants	1**	-	-	-
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	3	5**	7**	4**
Cadres et professions intellectuelles supérieures	6	14**	12**	16**
Professions intermédiaires	13	21**	23**	20**
Employés	19	15**	19**	16**
Ouvriers	13	15**	4**	15**
Retraités	13	9**	15**	5**
Autres inactifs	32	21**	20**	24**

** Faibles effectifs dans l'échantillon. Guide de lecture : (l) 53% des pratiquants de baignade en lagon sont des femmes.

Les baignades aux professions intermédiaires et aux cadres

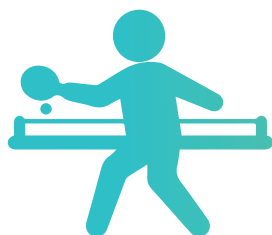
En comparant les taux déclarés aux taux de pratique déclarée de référence, on constate que les professions intermédiaires (21%) et les cadres (14%) sont davantage représentés dans l'activité baignade en lagon. De même, les professions intermédiaires (20%) et les cadres (16%) ont une présence marquée dans l'activité baignade en bassins et rivières.

Notons que, pour la baignade en lagon, 62% des pratiquants déclarés ont un niveau bac et plus, et que 32% sont issus d'un ménage au revenu au-dessus de 4 160 €. Notons aussi que, pour la baignade en bassins et rivières, 58% des pratiquants déclarés ont un niveau bac et plus, et que 32% sont issus d'un ménage au revenu au-dessus de 4 160 €.

La natation aux professions intermédiaires, aux cadres, et aux artisans, commerçants et chefs d'entreprise

En comparant les taux déclarés aux taux de pratique déclarée de référence, on constate que les professions intermédiaires (23%), les cadres (12%), et les artisans, commerçants et chefs d'entreprise (7%) sont davantage représentés dans l'activité natation.

Notons ainsi que, pour la natation, 74% des pratiquants déclarés ont un niveau bac et plus, et que 50% sont issus d'un foyer au revenu au-dessus de 4 160 €.



E. L'UNIVERS DES SPORTS DE RAQUETTE, DE PRÉCISION OU DE CIBLE

L'univers d'APS intitulé Sports de raquette, de précision ou de cible est le cinquième univers le plus déclaré. Il représente plus 71 000 personnes de 15 ans et plus.

Dans l'enquête régionale, cet univers se subdivise en quatre grandes familles (TABLEAU 35) dont nous avons noté les dix APS les plus déclarées (TABLEAU 36), mais seulement deux d'entre-elles (>3%) feront l'objet d'une analyse détaillée d'après les déclarations enregistrées par l'enquête : la pétanque et le badminton.

Tableau 35 : L'univers des sports de raquette, de précision ou de cible, ses quatre familles et ses 10 APS les plus déclarées

Univers des sports de raquette, de précision ou de cible			
Raquette	Pétanques, boules	Golf	Tir de précision
Badminton	Pétanque	Golf	Tir à l'arc
Tennis de table, ping-pong			Fléchettes
Tennis			
Raquette de plage			
Squash			
Padel (sport de raquette)			

Guide de lecture : L'univers des sports de raquette, de précision ou de cible se compose de la famille raquette, qui regroupe les activités badminton, tennis de table (ping-pong), tennis, etc.

La pétanque l'activité des vacances, le badminton première activité de raquette de l'île

La pétanque est la treizième activité la plus déclarée (5%). Elle réunit plus de 26 000 personnes de 15 ans et plus. 7% des pétanqueurs sont des pratiquants exclusifs (TABLEAU 37). Bien qu'un peu plus d'un pétanqueur sur quatre (27%)

joue plus d'une fois par semaine, leur grande majorité (40%) pratique exclusivement pendant les vacances.

Le badminton est la dix-neuvième activité la plus déclarée (3%). Elle réunit plus de 16 000 personnes de 15 ans et plus. Moins de 1% des badistes sont des pratiquants exclusifs, et 44% font au moins 5 APS. 27% des badistes déclarent jouer plus d'une fois par semaine, et 39% exclusivement pendant les vacances.

Tableau 36 : Poids des 10 APS les plus déclarées dans l'univers des sports de raquette, de précision ou de cible

	Taux déclaré en%	Effectifs en nombre d'individus
UNIVERS	13 ¹	71 106
Sport de raquette, de précision ou de cible		
ACTIVITÉS		
Pétanque	5	28 966
Badminton	3	16 281
Tennis de table, ping-pong	2**	-
Tennis	2**	-
Raquette de plage	<1**	-
Tir à l'arc	<1**	-
Golf	<1**	-
Squash	<1**	-
Fléchettes	<1**	-
Padel (sport de raquette)	<1**	-

** Faibles effectifs dans l'échantillon. Guide de lecture : (1) 13% des pratiquants déclarent faire une APS qui appartient à l'univers des sports de raquette, de précision ou de cible.

Des associations et des clubs de pétanque, et une pratique du badminton encadrée

La pétanque est intégrée dans un réseau d'associations et de clubs. 39% des pétanqueurs déclarent être affiliés à une structure sportive. De même, 20% des joueurs pratiquent de manière encadrée.

De même, le badminton est une activité liée à un environnement sportif organisé. Ainsi, 25% des badistes déclarent être affiliés à une structure sportive, et 49% faire du badminton à l'aide d'un encadrement.

Une pratique de la pétanque et du badminton entre amis

La pétanque est fidèle à son imaginaire d'amitié. 82% des pétanqueurs déclarent jouer entre amis. De plus, 51% des pétanqueurs jouent en famille ou en couple.

Le badminton est lui aussi une activité de l'amitié. Ainsi, 68% des badistes jouent avec des amis. Elle est aussi une activité de la famille et du couple, cette modalité étant déclarée par 59% des badistes. Notons, enfin, que 37% des badistes disent pratiquer avec des relations de travail ou d'études.

Les lieux de pratique les plus déclarés pour la pétanque sont : 40% au domicile, 37% en milieu naturel, et 29% dans une installation sportive. En revanche, le badminton est principalement joué dans une installation sportive (66%), puis au domicile (31%), et en milieu naturel (26%).

Tableau 37 : Les deux premières activités de l'univers des sports de raquette, de précision ou de cible (en%)

	Pétanque	Badminton
FRÉQUENCE		
Plus d'une fois par semaine	27 ^{**}	27 ^{**}
Une fois par semaine	12 ^{**}	23 ^{**}
Moins d'une fois par semaine	15 ^{**}	5 ^{**}
Exclusivement pendant les vacances	40 ^{**}	39 ^{**}
INSTITUTIONNALISATION		
Association ou club privé marchand	39 ^{**}	25 ^{**}
Encadré	20 ^{**}	49 ^{**}
Sociabilité		
Entre amis	82	68 ^{**}
En famille ou en couple	51 ^{**}	59 ^{**}
Avec des relations de travail ou d'études	12 ^{**}	37 ^{**}
Avec des membres d'une application communautaire ou d'un réseau social	5 ^{**}	13 ^{**}
Avec d'autres sportifs pratiquant la même activité	32 ^{**}	34 ^{**}
Avec d'autres personnes	7 ^{**}	14 ^{**}
Seul	13 ^{**}	10 ^{**}
LIEU DE PRATIQUE		
Dans une installation sportive	29 ^{**}	66 ^{**}
En milieu naturel	37 ^{**}	26 ^{**}
En ville : dans un parc, un jardin public, une rue	22 ^{**}	8 ^{**}
À votre domicile	40 ^{**}	31 ^{**}
Sur le lieu de travail ou à proximité	3 ^{**}	16 ^{**}
Dans un autre lieu de pratique	12 ^{**}	6 ^{**}
MULTI PRATIQUE		
Monopraticant	7 ^{**}	<1
De 2 à 4 pratiques	72	56
Au moins 5 pratiques	21 ^{**}	44

^{**} Faibles effectifs dans l'échantillon. Guide de lecture : (I) 27% des pratiquants de pétanque font cette activité plus d'une fois par semaine.

La pétanque première activité des plus de 50 ans, le badminton première activité des jeunes

La pétanque est la troisième activité la plus pratiquée par les hommes et compte 81% d'hommes pour seulement 19% de femmes (TABLEAU 38). Elle est aussi la première activité des 50 ans et plus qui représentent 59% des pétanqueurs, contre 28% pour les 30-49 ans, et seulement 12% des 15-29 ans.

Le badminton est l'une des activités où la différence de sexe est la moins marquée puisque 55% des badistes sont des hommes et 45% des femmes. Elle est la première activité des jeunes, les 15-29 ans y comptant pour 72%, alors que les 30-49 ans ne représentent que 20% des badistes, et les 50 ans et plus, seulement, 8%.

Tableau 38 : Profils sociaux des pratiquants des activités étudiées

	Taux de pratique de référence	Pétanque	Badminton
SEXE			
Femme	51	19 ^{l**}	45 ^{**}
Homme	49	81	55 ^{**}
ÂGE			
De 15 à 29 ans	24	12 ^{**}	72 ^{**}
De 30 à 49 ans	35	28 ^{**}	20 ^{**}
50 ans et plus	41	59 ^{**}	8 ^{**}
DIPLÔME			
Sans diplôme	18	25 ^{**}	7 ^{**}
Diplôme inférieur au bac	39	33 ^{**}	47 ^{**}
Niveau bac et plus	43	42 ^{**}	46 ^{**}
REVENU MENSUEL DU FOYER			
Moins de 1 500 €	22	24 ^{**}	22 ^{**}
Entre 1 500 et 2 710 €	28	24 ^{**}	28 ^{**}
Entre 2 710 et 4 160 €	24	25 ^{**}	27 ^{**}
4 160 € et plus	24	27 ^{**}	23 ^{**}
CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE			
Agriculteurs exploitants	1 ^{**}	1 ^{**}	-
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	3	4 ^{**}	1 ^{**}
Cadres et professions intellectuelles supérieures	6	11 ^{**}	11 ^{**}
Professions intermédiaires	13	7 ^{**}	9 ^{**}
Employés	19	13 ^{**}	13 ^{**}
Ouvriers	13	14 ^{**}	2 ^{**}
Retraités	13	23 ^{**}	4 ^{**}
Autres inactifs	32	27 ^{**}	64 ^{**}

** Faibles effectifs dans l'échantillon. Guide de lecture : (l) 19% des pratiquants de pétanque sont des femmes.

La pétanque aux retraités et aux cadres, le badminton aux autres inactifs et aux cadres

En comparant les taux déclarés au taux de pratique déclarée de référence, on constate que les retraités (23%) et les cadres (11%) sont davantage représentés dans l'activité pétanque. De même, les autres inactifs (64%) et les cadres (11%) ont une présence marquée dans l'activité badminton. Attention : sont comprises dans les autres inactifs les personnes étant encore en poursuite d'études, souvent des lycéens.

Notons que, pour la pétanque, 25% des pratiquants déclarés sont sans diplôme, et que les quatre tranches de revenu du foyer d'appartenance des pétanqueurs se distribuent de manière presque homogène (entre 24% et 27%). Notons aussi que, pour le badminton, 47% des pratiquants déclarés ont un diplôme inférieur au bac, et que les quatre tranches de revenu du foyer d'appartenance des badistes se distribuent de manière presque homogène (entre 22% et 28%).

F. L'UNIVERS DES SPORTS COLLECTIFS

L'univers d'APS intitulé Sports collectifs est le sixième univers le plus déclaré. Il représente plus de 69 000 personnes de 15 ans et plus.

Dans l'enquête régionale, cet univers se subdivise en trois grandes familles (TABLEAU 39) dont nous avons

noté les dix APS les plus déclarées (TABLEAU 40), mais seulement deux d'entre-elles (>3%) feront l'objet d'une analyse détaillée d'après les déclarations enregistrées par l'enquête : le football et le basketball.

Tableau 39 : L'univers des sports collectifs et ses 10 APS les plus déclarées

Univers des sports collectifs		
Sports collectifs	Sports collectifs de plage	Sports collectifs 2
Football	Beach volley	Tchoukball
Basketball	Foot de plage, beach soccer	Ultimate/freesbee
Volley-ball	Kayak-polo	
Handball		
Rugby		

Guide de lecture : L'univers des sports collectifs se compose de la famille sports collectifs qui regroupe les activités de football, de basketball, de volley-ball, etc.

Le football premier sport collectif

Le football est la neuvième activité la plus déclarée (8%). Elle réunit plus de 46 000 personnes de 15 ans et plus ce qui en fait le premier sport collectif. 8% seulement des footballeurs sont des monopratiquants (TABLEAU 41). 36% des footballeurs déclarent jouer de manière intensive et

31% disent y jouer exclusivement pendant les vacances.

Le basketball est la dix-huitième activité la plus déclarée (4%). Elle réunit plus de 20 000 personnes de 15 ans et plus. 5% des basketteurs sont des monopratiquants. 26% des basketteurs déclarent jouer de manière intensive, et 35% exclusivement pendant les vacances.

Tableau 40 : Poids des 10 APS les plus déclarées dans l'univers des sports collectifs

	Taux déclaré (en%)	Effectifs en nombre d'individus
Univers	13 ¹	69 291
Sports collectifs		
Activités		
Football	9	46 307
Basketball	4	20 230
Volley-ball	2**	-
Beach volley	<1**	-
Handball	<1**	-
Rugby	<1**	-
Tchoukball	<1**	-
Kayak-polo	<1**	-
Ultimate/freesbee	<1**	-
Foot de plage, beach soccer	<1**	-

** Faibles effectifs dans l'échantillon. Guide de lecture : (1) 13% des pratiquants déclarent faire une APS qui appartient à l'univers des sports collectifs.

Football et basketball des pratiques en structure sportive et encadrées

56% des footballeurs disent être affiliés à une structure sportive et 59% disent pratiquer de manière encadrée. Ces chiffres soulignent le poids de la structure fédérale sur cette activité qui se déroule majoritairement en club.

Le cadre fédéral est aussi présent dans la pratique du basketball. Ainsi, 32% des basketteurs sont affiliés à une structure sportive et 29% ont une pratique encadrée.

Football et basketball des pratiques entre amis et principalement faites dans une installation sportive

83% des footballeurs disent jouer au football entre amis. De même, 80% des basketteurs déclarent jouer entre amis. Ces deux sports collectifs sont aussi très majoritairement pratiqués dans une installation sportive, ce cadre de pratique étant déclaré par 85% des basketteurs, et 80% des footballeurs.

Notons que 32% des footballeurs disent jouer au football en milieu naturel, et que 25% des basketteurs disent faire du basketball à leur domicile.

Tableau 4I : Les deux premières activités de l'univers des sports collectifs (en %)

	Football	Basketball
FRÉQUENCE		
Plus d'une fois par semaine	36 ^l	26**
Une fois par semaine	13**	12**
Moins d'une fois par semaine	11**	25**
Exclusivement pendant les vacances	31**	35**
INSTITUTIONNALISATION		
Association ou club privé marchand	56**	32**
Encadré	59**	29**
SOCIABILITÉ		
Entre amis	83	80
En famille ou en couple	43	39**
Avec des relations de travail ou d'études	17**	16**
Avec des membres d'une application communautaire ou d'un réseau social	10**	11**
Avec d'autres sportifs pratiquant la même activité	52	32**
Avec d'autres personnes	11**	11**
Seul	22**	25**
LIEU DE PRATIQUE		
Dans une installation sportive	80	85
En milieu naturel	32**	10**
En ville : dans un parc, un jardin public, une rue	18**	14**
À votre domicile	17**	25**
Sur le lieu de travail ou à proximité	6**	12**
Dans un autre lieu de pratique	9**	4**
MULTI PRATIQUE		
Monopraticant	8**	5**
De 2 à 4 pratiques	65	59**
Au moins 5 pratiques	27**	36**

** Faibles effectifs dans l'échantillon. Guide de lecture : (l) 36% des pratiquants de football font cette activité plus d'une fois par semaine.

Le football l'activité des jeunes hommes, le basketball une activité jeune qui se féminise

Le football est la première activité déclarée par les hommes (92%), les femmes n'y étant représentées qu'à 8%

(TABLEAU 42). 62% des footballeurs sont des 15-29 ans et seulement 9% sont des 50 ans et plus. Le basketball est pratiqué à 73% par des hommes et 27% par des femmes. 68% des basketteurs sont des 15-29 ans, et seulement 5% sont des 50 ans et plus.

Tableau 42 : Profils sociaux des pratiquants des activités étudiées (en%)

	Taux de pratique de référence	Football	Basketball
SEXE			
Femme	51	8**	27**
Homme	49	92	73
ÂGE			
De 15 à 29 ans	24	62	68**
De 30 à 49 ans	35	29	26**
50 ans et plus	41	9**	5**
DIPLÔME			
Sans diplôme	18	7*	1*
Diplôme inférieur au bac	39	48	49*
Niveau bac et plus	43	45	50*
REVENU MENSUEL DU FOYER			
Moins de 1 500 €	22	14**	9**
Entre 1 500 et 2 710 €	28	33**	33**
Entre 2 710 et 4 160 €	24	32**	24**
4 160 € et plus	24	21**	34**
CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE			
Agriculteurs exploitants	1**	<1**	-
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	3	1**	2**
Cadres et professions intellectuelles supérieures	6	2**	9**
Professions intermédiaires	13	13**	10**
Employés	19	9**	10**
Ouvriers	13	21**	9**
Retraités	13	<1**	1**
Autres inactifs	32	53	59**

** Faibles effectifs dans l'échantillon. Guide de lecture : (1) 8% des pratiquants de football sont des femmes.

Le football aux autres inactifs et aux ouvriers, le basketball aux autres inactifs et aux cadres

En comparant les taux déclarés aux taux de pratique déclarée de référence, on constate que les autres inactifs (53%) et les ouvriers (21%) sont davantage représentés dans l'activité football. De même, les autres inactifs (59%) et les cadres (9%) ont une présence marquée dans l'activité basketball. Attention, dans ces deux APS, sont comprises

dans les autres inactifs les personnes qui sont encore en poursuite d'études, souvent des lycéens.

Notons ainsi que, pour le football, 48% des pratiquants déclarés ont un diplôme inférieur au bac, et que 32% sont issus d'un ménage au revenu compris entre 2 710 € et 4 160 €. Notons aussi que, pour le basketball, 49% des pratiquants déclarés ont un diplôme inférieur au bac, et que 34% sont issus d'un ménage au revenu au-dessus de 4 160 €.



Éléments de méthodologie

A. CONTEXTE DE L'ENQUÊTE

Bien que depuis 1967 plusieurs enquêtes en population générale (1987, 2000, 2010) aient été menées sur les pratiques physiques et sportives en France, aucune n'a produit d'information statistique pour La Réunion. Or, sur l'île, comme en métropole, la connaissance de ces pratiques est aujourd'hui une nécessité pour la mise en place des politiques publiques et la durabilité du territoire. À La Réunion, le nombre de licenciés par fédération a

longtemps été le seul indicateur statistique disponible sur les pratiques physiques et sportives. À partir de 2010, des baromètres, comme Le Baromètre santé Dom 2014 ou Le Baromètre national des pratiques sportives 2018, ont commencé à renseigner les pratiques physiques et sportives sans se restreindre aux licenciés, néanmoins leurs cadres d'interrogation restaient insuffisants pour documenter ces pratiques de manière détaillée.

La deuxième tranche du programme organisationnel Feder 2014-2020, lancée en 2018, a été l'occasion de rattraper cette information statistique manquante pour La Réunion. En collaboration avec l'INJEP et l'INSEE La Réunion-Mayotte, l'Université de La Réunion a déposé le projet Sport Réunion 2020. Ce projet visait d'abord à profiter de la réédition de l'Enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives 2020 conduite par l'INJEP pour reproduire, en l'adaptant, l'enquête nationale à La Réunion. Ce projet visait ensuite à valoriser les résultats de l'enquête régionale par différents formats : fiches synthèses, rapport régional, publication INSEE La Réunion-Mayotte, challenge de création d'entreprises, tableaux dynamiques, pour toucher un large public intéressé par l'activité physique et sportive sur l'île et créer un cercle vertueux d'économie de la connaissance.

L'Enquête régionale sur les pratiques physiques et sportives à La Réunion 2021 a donc bénéficié d'un financement européen accordé par le Conseil régional

dans le cadre du programme organisationnel Feder 2014-2020. Le Conseil régional a ainsi assuré la maîtrise d'ouvrage (financement) et l'Université de La Réunion la maîtrise d'œuvre (préparation, collecte, exploitation et diffusion des données), bénéficiant dans ces démarches des conseils de l'INJEP et de l'INSEE La Réunion-Mayotte.

Les principaux acteurs publics intéressés par les résultats de cette enquête sont, en premier lieu, le Conseil régional et le Conseil départemental, mais aussi l'Agence régionale de santé, la DRAJES, le Comité régional olympique et sportif, le Centre de ressources d'expertise et de performance sportives, l'Observatoire régional de la santé, le Comité régional des offices municipaux des sports, l'Association nationale des directeurs et des intervenants d'installations et des services des sports, l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé de La Réunion, la Chambre de commerce et d'industrie de l'île de La Réunion, l'île de La Réunion tourisme.

B. PROBLÉMATIQUE ET QUESTIONNEMENT

L'objectif de cette enquête est de décrire les pratiques physiques et sportives à La Réunion et de permettre une analyse par microrégions (nord, est, sud, ouest). Cette enquête documente donc les pratiques physiques et sportives sur l'île, que celles-ci soient autonomes ou encadrées, pour faire apparaître, dans la mesure du possible, la plus grande diversité de pratiques et les pratiques émergentes. Elle vise aussi à mesurer le nombre de licenciés et à caractériser les profils sociodémographiques des pratiquants, en allant des pratiquants assidus aux non-pratiquants.

Ce premier objectif, qui répondait aux préoccupations de comparabilité avec l'enquête nationale, permet d'analyser les différences sociales à travers les portefeuilles d'activité, ce qui implique de pouvoir identifier les disciplines pratiquées. Il permet aussi une double lecture des résultats : soit à partir de la pratique physique et sportive générale et des individus (modalités et raisons de pratique) ; soit à partir des activités physiques et sportives en détaillant leurs modalités de pratique spécifique.

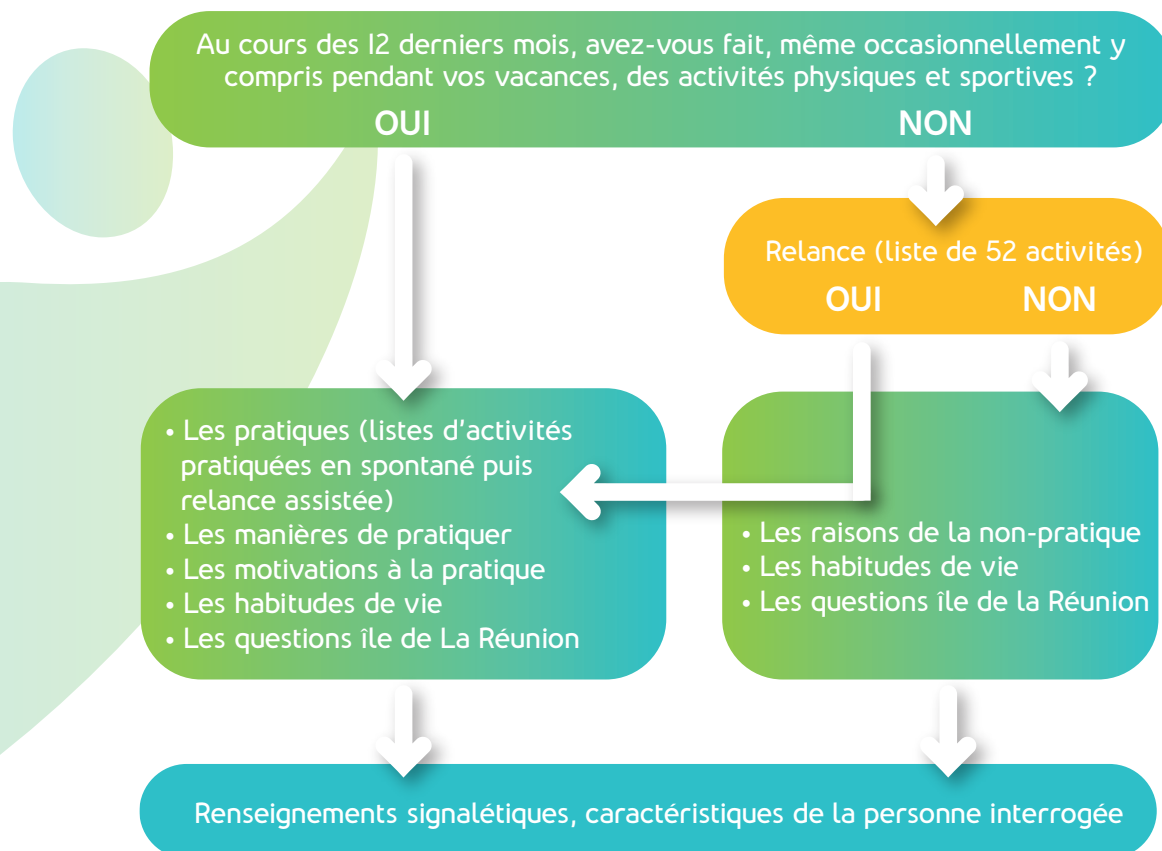
À ces objectifs se sont ajoutés des objectifs propres à l'enquête régionale. Celle-ci devait répondre à des

questionnements sur les pratiques physiques et sportives à La Réunion et venir documenter les représentations sportives de l'île, les freins à la pratique des « déjà sportifs », les jeux d'argent chez les sportifs, l'offre de sentiers, de chemins et de parcours cyclables, la perception du bien-être liée aux APS, la consommation de loisirs sportifs, le rôle de la langue dans le choix des APS, l'impact de la Covid-19.

Ces éléments supplémentaires ont été demandés par les acteurs du territoire lors des réunions préparatoires. Ils doivent permettre un éclairage contextualisé des politiques publiques locales en matière d'aménagement et de rénovation des équipements sportifs, d'incitation à la pratique des APS pour toutes et tous, de lutte contre la sédentarité, de développement économique par le sport.

Le questionnement de l'enquête régionale, comme celui de l'enquête nationale, a été élaboré avec un souci de concision pour respecter les normes de durée d'interrogation acceptable dans le cadre d'une enquête par téléphone. L'interrogation s'appuie principalement sur un questionnement ouvert (déclaration spontanée et question de relance) identique à celui de l'enquête nationale.

Architecture du questionnaire



Dans un premier temps, les personnes qui déclaraient faire une APS énuméraient de manière spontanée l'ensemble des disciplines pratiquées. Dans un deuxième temps, pour éviter les oublis, une liste d'activités leur était proposée. Les APS déclarées de manière spontanée devaient être saisies telles que citées par le répondant. Des précisions étaient éventuellement demandées pour certaines disciplines (marche, vélo, danse, randonnée, natation, course à pied...). Si la personne interrogée déclarait ne pas faire d'APS, une liste de relance de 52 activités lui était proposée pour être sûr qu'elle ne pratique pas d'APS.

Pour chacune des disciplines déclarées, il était posé des questions sur la manière dont elle était pratiquée. L'enquêteur interrogeait sa périodicité, sa fréquence, son lieu et ses modalités de pratique (en autonomie ou encadrée, en structure associative ou privée, avec une licence), ainsi que ses modes de sociabilité (seul, entre amis, en famille...). Il interrogeait aussi les limites et les difficultés rencontrées par les pratiquants (coût, temps, infrastructure, Covid-19...), et leur usage des réseaux sociaux et des appareils connectés lors de leur pratique.

Le questionnement s'intéressait enfin aux raisons de faire une APS, au bien-être perçu grâce à elle et aux accidents qui lui étaient liés. Par ailleurs, le questionnement interrogeait aussi les nouveaux modes de déplacement urbain et les habitudes de vie.

Enfin, les non-pratiquants étaient questionnés sur les freins à la pratique d'une APS, sur leur désir d'en pratiquer une, et sur leur connaissance des chemins et des sentiers près de chez eux pour marcher. L'enquête s'intéressait aussi, de manière simplifiée, à leur santé et à leur éventuelle pratique antérieure.

Le champ de l'enquête régionale était constitué des personnes âgées de 15 ans et plus (au 31 décembre 2020), ne vivant pas dans une communauté et résidant à l'île de La Réunion en 2020, soit au total une population de 728 930 personnes. L'échantillon interrogé était constitué de 5 200 individus, la taille de l'échantillon ayant été renforcée pendant la préparation de l'enquête en raison du changement du mode de collecte.

C. COLLECTE PAR TÉLÉPHONE ET ÉCHANTILLON ALÉATOIRE STRATIFIÉ

En raison de la pandémie de la Covid-19, le mode de collecte par entretien en face à face a été remplacé par un mode de collecte par téléphone, une collecte en ligne auto administrée étant inadaptée au contexte réunionnais. Ce changement a nécessité d'augmenter l'échantillon initial, le Fichier démographique sur les logements et les individus (Fidéli) utilisé pour tirer l'échantillon ne renseignant que 70% des numéros de téléphone de l'île.

L'échantillon a été tiré dans la table d'individus issue de Fidéli 2020. Un tirage systématique stratifié a été réalisé par l'INSEE La Réunion-Mayotte, la stratification consistant en un

croisement de deux variables : les quatre microrégions (nord, est, sud, ouest) ; les 6 tranches d'âge (15-19 ans, 20-29 ans, 30-49 ans, 50-59 ans, 60-69 ans, 70 ans ou plus), soit au total 24 strates. Un tri a ensuite été réalisé en croisant les variables sexe et niveau de vie (par décile) à chaque strate de la base de sondage.

Pour s'assurer de disposer de suffisamment de répondants à chaque strate, l'échantillon surreprésente les individus vivant dans la microrégion est au détriment de la microrégion sud, et surreprésente les individus de 15-19 ans et de 70 ans et plus, ces groupes ayant un défaut d'information dans Fidéli.

La réduction des non-réponses partielles et totales a nécessité la mise en place de différents outils de communication en direction des enquêtés :

- Une lettre-avis (voie postale) et un mail-avis envoyés avant le début de la phase de contact téléphonique pour annoncer le démarrage de l'enquête et rassurer la personne sélectionnée.
- Un dépliant accompagnant la lettre-avis et le mail-avis pour informer et répondre aux premières interrogations des enquêtés.
- Un site internet pour permettre aux enquêtés de prendre rendez-vous avec l'enquêteur pour réaliser l'entretien par téléphone.
- Une hotline pour rassurer les personnes, les informer du déroulement de l'enquête et prendre rendez-vous avec l'enquêteur pour réaliser l'entretien par téléphone.
- Des tentatives d'appel à différents moments de la journée, chaque numéro étant appelé jusqu'à 20 fois (pendant 8 sonneries) sur plusieurs jours (hors dimanche).

→ Une lettre de relance et un mail de relance envoyés pendant le terrain pour inciter les personnes non joignables à répondre au questionnaire.

→ Des tentatives d'appel après la lettre de relance, chaque numéro relancé étant appelé jusqu'à 10 fois (pendant 8 sonneries) sur plusieurs jours (hors dimanche).

→ Un démasquage du numéro d'appel pour lever les réticences vis-à-vis des numéros masqués.

→ Un changement de numéro de téléphone affiché en cours de terrain pour relancer la participation.

→ Une utilisation du créole réunionnais ou du français pour inciter les personnes à répondre au questionnaire.

D'autre part, le lancement de l'enquête a fait l'objet d'une communication dans les médias locaux (journal télévisé, radio, presse) afin d'inciter les personnes sélectionnées à répondre à l'enquête.

D. ORGANISATION DE L'ENQUÊTE ET TAUX DE RÉPONSE

L'enquête régionale est passée par toutes les étapes d'accréditation du Conseil national de l'information statistique : « Structure d'opportunité locale » le 20 mai 2019 ; « Commission Démographie et questions sociales » le 28 novembre 2019 ; « Séance du Comité du label » le 2 juin 2021 ; « Séance du Comité du secret » le 14 juin 2021. Elle est parue au Journal officiel du 18 juin 2021 et a obtenu le numéro de visa 2021X08IAU.

La préparation de l'enquête a débuté par de nombreux échanges avec l'INJEP et l'INSEE La Réunion-Mayotte. Suite à l'appel d'offres, le pilote de l'enquête et la phase de collecte ont été confiés à IPSOS Observer et TER qui ont répondu aux attentes du cahier des charges des clauses techniques

particulières rédigé par la maîtrise d'œuvre. Un pilote de 50 entretiens téléphoniques a permis de tester la qualité du dispositif d'enquête et d'améliorer le manuel des enquêteurs, le questionnaire et le logiciel de saisie d'enquête.

Lors de la réception des échantillons transmis par l'INSEE La Réunion-Mayotte, IPSOS Observer a noté que 317 individus avaient une identité inconnue (pas de nom, ni de prénom) soit 6,1% de l'échantillon, que 312 individus n'avaient pas d'information sur le sexe, soit 6% de l'échantillon, et que 1220 individus n'avaient pas de numéro de téléphone, soit 23,4 % de l'échantillon. Après enrichissement téléphonique par IPSOS Observer, le nombre d'individus n'ayant pas de numéro de téléphone s'est réduit à 923, soit 17,8% de l'échantillon.

La phase de collecte s'est déroulée du 6 septembre au 3 décembre 2021 et a mobilisé 13 enquêteurs et un chef d'équipe. Les entretiens ont été conduits en créole réunionnais ou en français, et ont duré 35 minutes en moyenne. 2010 entretiens exploitables ont été recueillis.

Ces 2010 entretiens représentent 80 % de l'objectif initial, fixé à 2 500 entretiens, et un taux de participation de 49 % par rapport à la base utilisée, c'est-à-dire

moins les 775 individus ayant un numéro qui n'a pu être renseigné et moins les 347 individus hors-champ.

Enfin, les personnes les plus intéressées par l'enquête étaient celles dont l'âge était compris entre 30 et 60 ans. À l'inverse, celles qui ont le moins répondu sont les personnes de 60 et plus, et en particulier les 70 ans et plus. Par ailleurs, les femmes ont plus répondu que les hommes. De même les natifs de La Réunion ont davantage répondu que les autres personnes interrogées.

Tableau 43 : Structure de l'échantillon et des taux de réponse selon la microrégion, le sexe et l'âge

	Questionnaires réalisés		Base initiale	
TOTAL	2010	100%	5200	100%
MICRORÉGION				
Nord	477	24%	1300	25%
Est	501	25%	1298	25%
Sud	539	27%	1305	25%
Ouest	493	24%	1297	25%
SEXE				
Femme	1084	54%	2542	49%
Homme	926	46%	2346	45%
Non renseigné	-	-	312	6%
AGE DE L'INDIVIDU				
15 à 19 ans	232	12%	599	12%
20 à 29 ans	280	14%	767	15%
30 à 49 ans	722	36%	1667	32%
50 à 59 ans	411	20%	902	17%
60 à 69 ans	227	11%	636	12%
70 ans et plus	138	7%	629	12%

E. PONDÉRATION ET REDRESSEMENT

Le jeu de données a fait l'objet d'un nettoyage et d'un contrôle de cohérence à partir des déclarations d'APS, mais aussi des variables d'âge, de sexe et des adresses. De plus, de nouvelles variables ont été construites en fonction des déclarations enregistrées. Le pôle PCS de la Direction régionale de Bourgogne-France-Comté de l'INSEE a ainsi effectué une codification des professions selon la nomenclature PCS 2003. Par ailleurs, les variables microrégion, indice QPV, revenu et niveau de vie ont été conservées.

Le traitement de la non-réponse totale a été effectué en deux phases : une repondération avec la méthode des groupes de réponses homogènes (GRH), puis un calage sur marge à l'aide de la macro SAS CALMAR de l'INSEE. Les sources qui ont servi de référence pour ce calcul des marges sont l'enquête annuelle de recensement (EAR) 2020 et Fidéli 2020. Enfin, l'âge, le sexe, la microrégion, le diplôme, le type de ménage et la PCS ont été conservés comme variables auxiliaires.

Remerciements

L'équipe qui a mené cette enquête régionale et le projet Sport Réunion 2020 souhaite remercier pour leur concours : le Conseil Régional de La Réunion (en particulier M. Singa), les membres du Laboratoire Espace-Dev (en particulier Mme Seyler, Mme Pennober, M. Revillon et Mme Saminadin), les membres du Pôle recherche de l'Université de La Réunion (en particulier M. Mora-Rey, M. Guimond et M. Forestier), les membres du Service financier de l'Université de La Réunion (en particulier Mme Pirbay et Mme Boyer), l'INJEP (en particulier M. de Saint Pol et Mme Raffin), l'INSEE La Réunion-Mayotte (MM. Daubaire et Wolf, MM. Favre-Martinoz et L'Hour, M. Mekkaoui, Mme Ah-Wouane, Mme Dehon, Mme Costes), le CNIS (en particulier Mme Makdessi et M. Montus), le Comité du secret (en particulier Mme Bourbigot-Pognat), le Comité du label (en particulier Mme Roth et M. Violin), IPSOS OBSERVER (en particulier M. David, Mme Chiv et Mme Passier), TER (en particulier M. et Mme Fabing, ainsi que l'ensemble des opérateurs téléphoniques ayant réalisé l'enquête), le CASD (en particulier M. Gadouche), la DRAJES Réunion (en particulier M. Valdenaire et M. Morel), l'ARS Réunion (en particulier Mme Caliez et M. Armand).

L'équipe remercie aussi M. Emmanuel Schmitt pour ses photographies (p.1, p.5, p.15, p.25, p.51), ainsi que Run Concept et Mme Alice Bennoun pour le maquetage du rapport.

Références bibliographiques

P. Croutte, J. Müller, S. Hoibian, (2019), Baromètre national des pratiques sportives 2018, Ministère des sports et INJEP.

B. Lefèvre, P. Thiery, (2016), La pratique des activités physiques et sportives en France. Résultats de l'enquête menée en 2010 par le ministère en charge des Sports et l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance, INSEP Edition.

J.-B Richard, J. Balicchi, E. Mariotti, N. Pradines, F. Beck, (2014), Premiers résultats du Baromètre santé DOM 2014 – La Réunion, INPES publication.

Citer cette enquête

S. Cubizolles, F. Viale, S. Jégo, (2022), Les pratiques physiques et sportives à La Réunion, Conseil Régional de La Réunion, 56 p.

Autres ressources

Consulter la page dédiée à l'Enquête régionale sur les pratiques physiques et sportives à La Réunion 2021 sur la plateforme régionale Peigeo.re.

Consulter aussi les trois fiches synthèses : « La pratique des activités physiques et sportives à La Réunion », « La pratique féminine des activités physiques et sportives à La Réunion », « La pratique des activités physiques et sportives selon l'âge à La Réunion ».

De septembre à décembre 2021, l'Université de La Réunion a mené pour le compte de La Région Réunion l'Enquête régionale sur les pratiques physiques et sportives (ERPPS). Cette enquête régionale, financée par l'Europe et le programme organisationnel du fonds européen de développement régional (FEDER), est une réplique aménagée de l'Enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives réalisée par l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) en 2020.

L'objectif de cette enquête régionale est d'établir une mesure structurelle de l'activité physique et sportive pour La Réunion et de la documenter : identifier et quantifier les activités physiques et sportives, estimer le taux de pratique hors fédération, décrire les manières de pratiquer et les motivations à la pratique, cerner les nouvelles tendances de pratiques et les freins à la pratique, mieux connaître les publics qui s'adonnent aux activités physiques et sportives ou ceux qui en sont exclus.

Ce compte rendu présente en 56 pages les principaux résultats de cette enquête régionale.

Contact : Sylvain.cubizolles@univ-reunion.fr